



BIOFRANCE® Passive CTE P 4 EH

Agrément National n° 2020-001

Données techniques de base

La station BIOFRANCE® Passive CTE P 4 EH est dimensionnée pour le traitement d'eaux usées domestiques selon les caractéristiques standard suivantes :

- 0,60 litres d'eau usée par jour (soit 4 équivalent habitant (EH) à raison de 150 litres/EH/jour)
- 120 g DCO/EH/jour
- 60 g DBO5/EH/jour
- 90 g MES/EH/jour
- 10 g N/EH/jour
- 2 g P/EH/jour

Performances épuratoire

Procédé testé selon protocole CE norme EN 12566-3+A2.

Composition du poste

Station composée de 1 cuve en béton armé de fibres d'acier, auto-compactant à démoulage différé.

- Classe de résistance : C50/60 selon norme EN 206-1 – classe d'exposition : XC1, XC2, XC4, XA1, XA2, XF1
- Classe de trafic : A15
- Joint de scellement entre corps de cuve et couvercle en béton fibré situé au-dessus du niveau d'eau.
- Étanchéité des tuyauteries IN et OUT assurée avec le corps de cuve par des joints caoutchouc à lèvres, tous positionnés au-dessus du fil d'eau.
- Bas de cuve et couvercle chanfreinés, évitant les arêtes vives et les risques d'éclats dans le béton.
- Cloison monolithe en béton fibré, sans joint ni collage, coulée avec le corps de cuve.
- Rehausses de cuve : en option
- Tampon de visite en béton fibré ou autre matériau. Résistance : charge ponctuelle 150 kg

Volume utile : 4 m³

Diamètre extérieur : Ø 206,5 cm

Hauteur hors tout : 174 cm

Hauteur entrée : 154 cm

Hauteur sortie : 148,5 cm

Diamètre des tuyauteries entrée et sortie : 110 mm

Ouverture de visite : 80 x 80 cm

Poids de la cuve : 3850 kg (variation possible en fonction du taux d'humidité du substrat)

Nombre d'anneaux de levage : 3 anneaux

- 2 compartiments : Pré-décanteur équipé d'un coude d'entrée siphonide anti-refoulement.
- Réacteur biologique équipé d'une colonne technique externe (détails ci-dessous).

Raccordement Ø110 mm pour ventilation de l'installation en attente dans le corps de cuve.

Préfiltre

Préfiltre équipé en sortie de pré-décanteur, accessible pour maintenance depuis le tampon de visite.

Répartition hydraulique

Auget amovible et calibré de répartition du flux hydraulique par basculement alternatif automatique.

Plateau amovible de répartition surfacique de la charge hydraulique.

Réacteur biologique – descriptif succinct du procédé

Le procédé épuratoire se base sur le principe de la digestion bactérienne des charges organique et chimique.

La biomasse se fixe sur un substrat de brûlé d'argile pérenne, mécaniquement résistant, imputrescible, inerte, aéré, poreux et de densité adaptée.

L'eau prétraitée est répartie uniformément sur la surface et percole à travers le substrat chargé de biomasse.

Colonne technique externe à la station

Diamètre : 250 mm – Hauteur finale hors sol : 30 cm (extension en PVC Ø250 mm x 40 cm fournie)

Chapeau de ventilation amovible pour accéder aux équipements internes

Équipement(s) intégré(s) :

- Pompe de relevage intégrée (10 m de câble fourni - extension éventuelle et boîtier de raccordement étanche à charge de l'installateur)
- Alarme
 - Dispositif d'alarme sonore signalant une panne de la pompe de relevage (10 m de câble fourni - extension éventuelle et boîtier de raccordement étanche à charge de l'installateur)

Maintenance

Nettoyage du préfiltre à l'eau claire recommandé tous les trois mois et lors des vidanges.

Contrôle de fonctionnement de la pompe de relevage intégrée recommandé tous les trois mois, lorsque signalé par l'alarme et lors des vidanges.

Vidange de la pré-décantation sitôt que la hauteur de boue atteint 50 % de la hauteur d'eau.

Détails supplémentaires concernant la maintenance : voir « Guide d'installation, d'utilisation et d'entretien »

Mise en service

Remplir la chambre de prétraitement d'eau claire jusqu'à débordement vers le traitement biologique.

Raccordement de la pompe de relevage intégrée selon prescriptions du « Guide d'installation, d'utilisation et d'entretien »

Dès cet instant, la station est fonctionnelle.

Prescriptions de pose

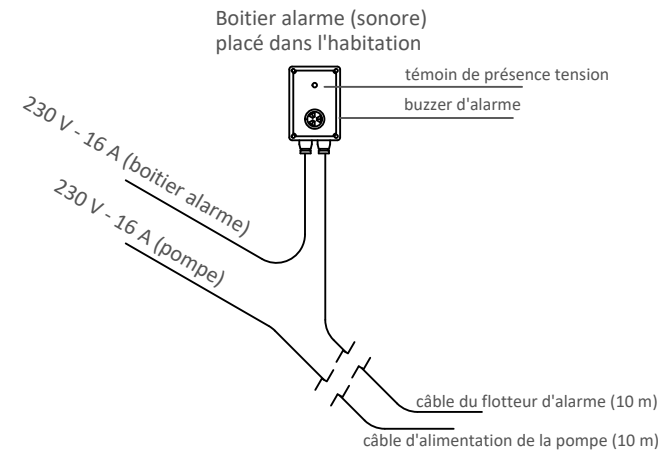
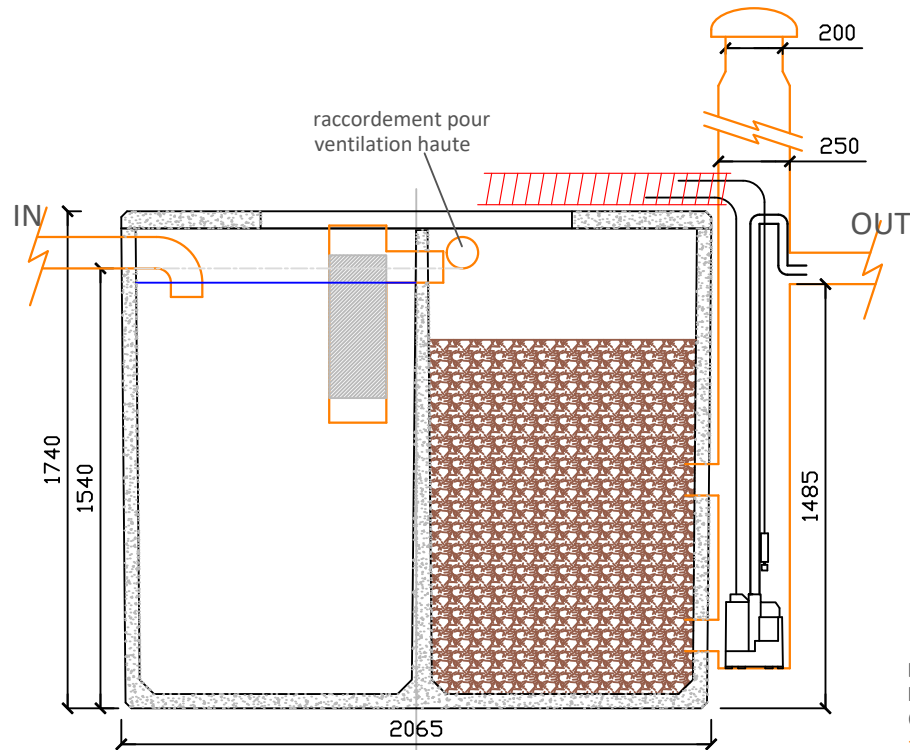
Voir « Guide d'installation, d'utilisation et d'entretien »

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'œuvre et/ou du Maître d'ouvrage.

IMPORTANT

**Station d'épuration destinée au traitement des eaux usées domestiques
à l'exclusion des eaux de pluies et/ou de ruissellement.**

Station bénéficiant du marquage CE conformément à la norme NF EN 12566-3 + A2



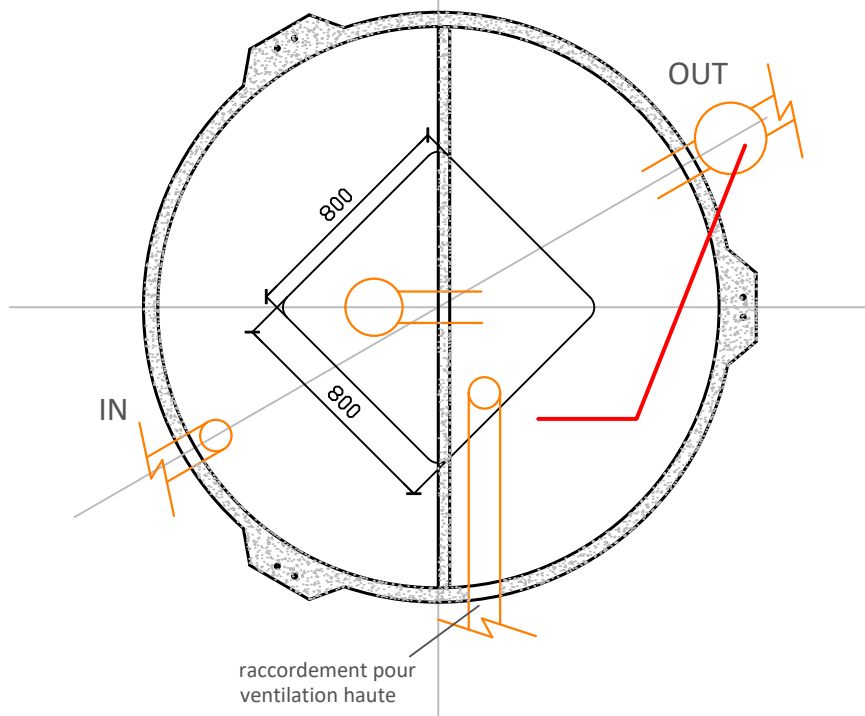
Dimensions en mm
 Prescriptions de pose et ventilation de l'installation : voir guide d'utilisation
 Ouverture de visite : 80 x 80 cm



Tuyaux PVC égoutage diamètre 110 mm pour la liaison hydraulique gravitaire de la cuve et pour le raccordement de la ventilation haute (raccordement prévu dans le fût de cuve)

Tuyaux PVC diamètre 250 mm pour l'extension de la colonne technique (extension de 40 cm fournie avec la cuve)

Gaine souple PVC pour le passage des câbles d'alimentation de la pompe de relevage intégrée et du flotteur d'alarme (raccordement sur la colonne technique sur la réservation en attente)

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions d'implantation particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'oeuvre et/ou du Maître d'ouvrage



		Rue de la Bureautique, 1 B-4460 GRACE-HOLLOGNE Tel: +32(0)4 220 52 30 Fax: +32(0)4 221 20 63
		BIOFRANCE® Passive CTE P 4 EH Agrément National 2020-001 Implantation et coupe
Révision :	Edition : 10/03/2020	
Propriété EPUR, tous droits réservés Reproduction, même partielle, interdite		



BIOFRANCE® Passive CTE 4 EH

Agrément National n° 2020-001-ext01

Données techniques de base

La station BIOFRANCE® Passive CTE 4 EH est dimensionnée pour le traitement d'eaux usées domestiques selon les caractéristiques standard suivantes :

- 0,60 litres d'eau usée par jour (soit 4 équivalent habitant (EH) à raison de 150 litres/EH/jour)
- 120 g DCO/EH/jour
- 60 g DBO5/EH/jour
- 90 g MES/EH/jour
- 10 g N/EH/jour
- 2 g P/EH/jour

Performances épuratoire

Procédé testé selon protocole CE norme EN 12566-3+A2.

Composition du poste

Station composée de 1 cuve en béton armé de fibres d'acier, auto-compactant à démoulage différé.

- Classe de résistance : C50/60 selon norme EN 206-1 – classe d'exposition : XC1, XC2, XC4, XA1, XA2, XF1
- Classe de trafic : A15
- Joint de scellement entre corps de cuve et couvercle en béton fibré situé au-dessus du niveau d'eau.
- Étanchéité des tuyauteries IN et OUT assurée avec le corps de cuve par des joints caoutchouc à lèvres, tous positionnés au-dessus du fil d'eau.
- Bas de cuve et couvercle chanfreinés, évitant les arêtes vives et les risques d'éclats dans le béton.
- Cloison monolithe en béton fibré, sans joint ni collage, coulée avec le corps de cuve.
- Rehausses de cuve : en option
- Tampon de visite en béton fibré ou autre matériau. Résistance : charge ponctuelle 150 kg

Volume utile : 4 m³

Diamètre extérieur : Ø 206,5 cm

Hauteur hors tout : 174 cm

Hauteur entrée : 154 cm

Hauteur sortie : 20 cm

Diamètre des tuyauteries entrée et sortie : 110 mm

Ouverture de visite : 80 x 80 cm

Poids de la cuve : 3850 kg (variation possible en fonction du taux d'humidité du substrat)

Nombre d'anneaux de levage : 3 anneaux

- 2 compartiments : Pré-décanteur équipé d'un coude d'entrée siphonide anti-refoulement.
- Réacteur biologique équipé d'une colonne technique externe (détails ci-dessous).

Raccordement Ø110 mm pour ventilation de l'installation en attente dans le corps de cuve.

Préfiltre

Préfiltre équipé en sortie de pré-décanteur, accessible pour maintenance depuis le tampon de visite.

Répartition hydraulique

Auget amovible et calibré de répartition du flux hydraulique par basculement alternatif automatique.

Plateau amovible de répartition surfacique de la charge hydraulique.

Réacteur biologique – descriptif succinct du procédé

Le procédé épuratoire se base sur le principe de la digestion bactérienne des charges organique et chimique.

La biomasse se fixe sur un substrat de brûlé d'argile pérenne, mécaniquement résistant, imputrescible, inerte, aéré, poreux et de densité adaptée.

L'eau prétraitée est répartie uniformément sur la surface et percole à travers le substrat chargé de biomasse.

Colonne technique externe à la station

Diamètre : 250 mm – Hauteur finale hors sol : 30 cm (extension en PVC Ø250 mm x 40 cm fournie)

Chapeau de ventilation amovible pour accéder aux équipements internes

Équipement(s) intégré(s) :

- Alarme
 - Dispositif d'alarme passive signalant un colmatage en aval du filtre compact
 - Option : dispositif de report d'alarme sonore par buzzer (10 m de câble fourni - extension éventuelle et boîtier de raccordement étanche à charge de l'installateur)

Maintenance

Nettoyage du préfiltre à l'eau claire recommandé tous les trois mois et lors des vidanges.

Vidange de la pré-décantation sitôt que la hauteur de boue atteint 50 % de la hauteur d'eau.

Détails supplémentaires concernant la maintenance : voir « Guide d'installation, d'utilisation et d'entretien »

Mise en service

Remplir la chambre de prétraitement d'eau claire jusqu'à débordement vers le traitement biologique.

Dès cet instant, la station est fonctionnelle.

Prescriptions de pose

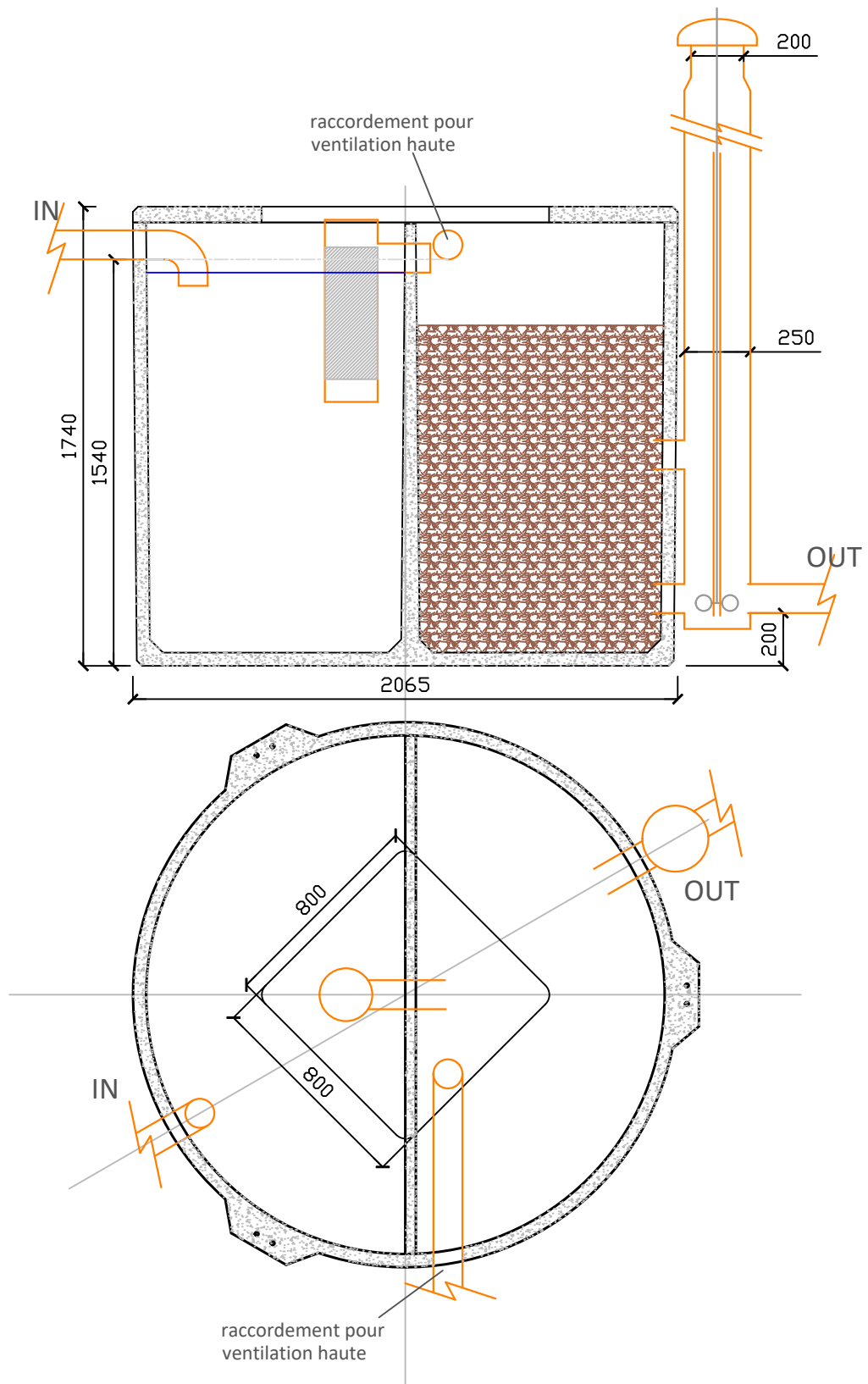
Voir « Guide d'installation, d'utilisation et d'entretien »

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'œuvre et/ou du Maître d'ouvrage.

IMPORTANT

**Station d'épuration destinée au traitement des eaux usées domestiques
à l'exclusion des eaux de pluies et/ou de ruissellement.**

Station bénéficiant du marquage CE conformément à la norme NF EN 12566-3 + A2



Dimensions en mm



Prescriptions de pose et ventilation de l'installation : voir guide d'utilisation

Ouverture de visite : 80 x 80 cm

Tuyaux PVC égoutage diamètre 110 mm pour la liaison hydraulique gravitaire de la cuve et pour le raccordement de la ventilation haute (raccordement prévu dans le fût de cuve)

Tuyaux PVC diamètre 250 mm pour l'extension de la colonne technique (extension de 40 cm fournie avec la cuve)

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions d'implantation particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'oeuvre et/ou du Maître d'ouvrage

		Rue de la Bureautique, 1 B-4460 GRACE-HOLLOGNE Tel: +32(0)4 220 52 30 Fax: +32(0)4 221 20 63
		BIOFRANCE® Passive CTE 4 EH Agrément National 2020-001-ext01 Implantation et coupe
Révision :	Edition : 10/03/2020	
Propriété EPUR, tous droits réservés Reproduction, même partielle, interdite		



BIOFRANCE® Passive 8 EH

Agrément National n° 2016-009-ext01

Données techniques de base

La station BIOFRANCE® Passive 8 EH est dimensionnée pour le traitement d'eaux usées domestiques selon les caractéristiques standard suivantes :

- 1,20 litres d'eau usée par jour (soit 8 équivalent habitant (EH) à raison de 150 litres/EH/jour)
- 120 g DCO/EH/jour
- 60 g DBO5/EH/jour
- 90 g MES/EH/jour
- 10 g N/EH/jour
- 2 g P/EH/jour

Performances épuratoire

Procédé testé selon protocole CE norme EN 12566-3+A2.

Composition du poste

Station composée de 1 cuve en béton armé de fibres d'acier, auto-compactant à démoulage différé.

- Classe de résistance : C50/60 selon norme EN 206-1 – classe d'exposition : XC1, XC2, XC4, XA1, XA2, XF1
- Classe de trafic : A15
- Joint de scellement entre corps de cuve et couvercle en béton fibré situé au-dessus du niveau d'eau.
- Étanchéité des tuyauteries IN et OUT assurée avec le corps de cuve par des joints caoutchouc à lèvres, tous positionnés au-dessus du fil d'eau.
- Bas de cuve et couvercle chanfreinés, évitant les arêtes vives et les risques d'éclats dans le béton.
- Cloison monolithe en béton fibré, sans joint ni collage, coulée avec le corps de cuve.
- Rehausse béton 80 x 80 cm x 30 cm de haut, scellée de façon étanche, et pré-équipée de la connexion pour ventilation de l'installation.
- Tampon de visite en béton fibré fourni, face visible larmée avec accessoire de manutention en inox scellé dans la masse. Résistance : charge ponctuelle 150 kg

Volume utile : 8 m³

Diamètre extérieur : 250 cm

Hauteur hors tout : 245 cm + rehausse de 30 cm

Hauteur entrée : 213 cm sous la génératrice inférieure du tuyau

Hauteur sortie basse : 26 cm sous la génératrice inférieure du tuyau

Diamètre des tuyauteries entrée et sortie : 110 mm

Ouverture de visite : 80 x 80 cm

Poids de la cuve : 6100 kg (légère variante possible en fonction du taux d'humidité du substrat)

Nombre d'anneaux de levage : 3 anneaux

2 compartiments : Pré-décanteur équipé d'un coude d'entrée siphonide anti-refoulement.

Réacteur biologique équipé d'une colonne technique (détails ci-dessous).

Préfiltre

Préfiltre équipé en sortie de pré-décanteur, accessible pour maintenance depuis le tampon de visite.

Répartition hydraulique

Auget amovible et calibré de répartition du flux hydraulique par basculement alternatif automatique.

Plateau amovible de répartition surfacique de la charge hydraulique.

Réacteur biologique – descriptif succinct du procédé

Le procédé épuratoire se base sur le principe de la digestion bactérienne des charges organique et chimique.

La biomasse se fixe sur un substrat de brûlé d'argile pérenne, mécaniquement résistant, imputrescible, inerte, aéré, poreux et de densité adaptée.

L'eau prétraitée est répartie uniformément sur la surface et percole à travers le substrat chargé de biomasse.

Colonne technique intégrée à la station

Diamètre : 200 mm - Hauteur hors sol : 30 cm

Chapeau de ventilation amovible pour accéder aux équipements internes

Équipements intégrés amovibles :

- Filtre secondaire
- Alarme
 - Dispositif d'alarme passif signalant le colmatage du filtre secondaire.
 - Option : dispositif de report d'alarme sonore par buzzer.
- Accès pour prélèvement intégrée au filtre secondaire
 - Diamètre de la colonne de prélèvement : 32 mm
- Sortie basse pré-raccordée

Maintenance

Nettoyage du préfiltre à l'eau claire recommandé tous les trois mois et lors des vidanges.

Nettoyage du filtre secondaire à l'eau claire recommandé tous les trois mois, lorsque signalé par l'alarme et lors des vidanges.

Vidange de la pré-décantation sitôt que la hauteur de boue atteint 50 % de la hauteur d'eau.

Mise en service

Remplir la chambre de prétraitement d'eau claire jusqu'à débordement vers le traitement biologique.

Dès cet instant, la station est fonctionnelle.

Relevage

Un poste de relevage équipé d'une pompe peut être placé en aval de la station d'épuration si la topographie des lieux ne permet pas une évacuation naturelle des eaux vers le milieu récepteur. Il est choisi en fonction de la hauteur et du débit des eaux traitées à relever. Il convient de toujours se référer aux instructions de pose, de fonctionnement, d'entretien et de maintenance du fournisseur de ce poste.

Prescriptions de pose

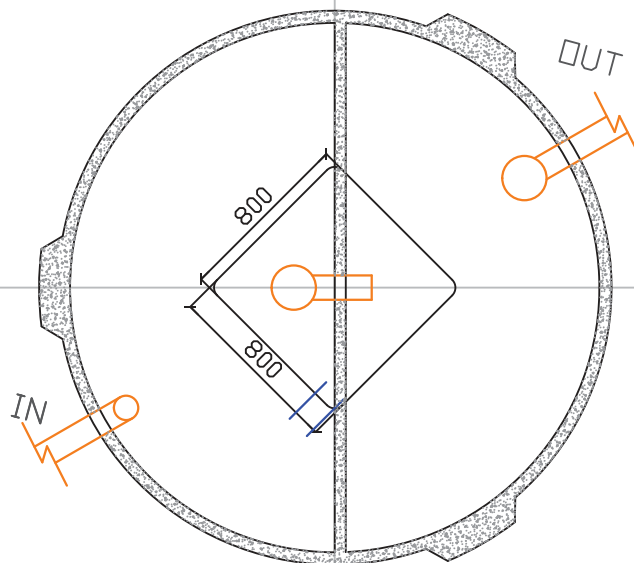
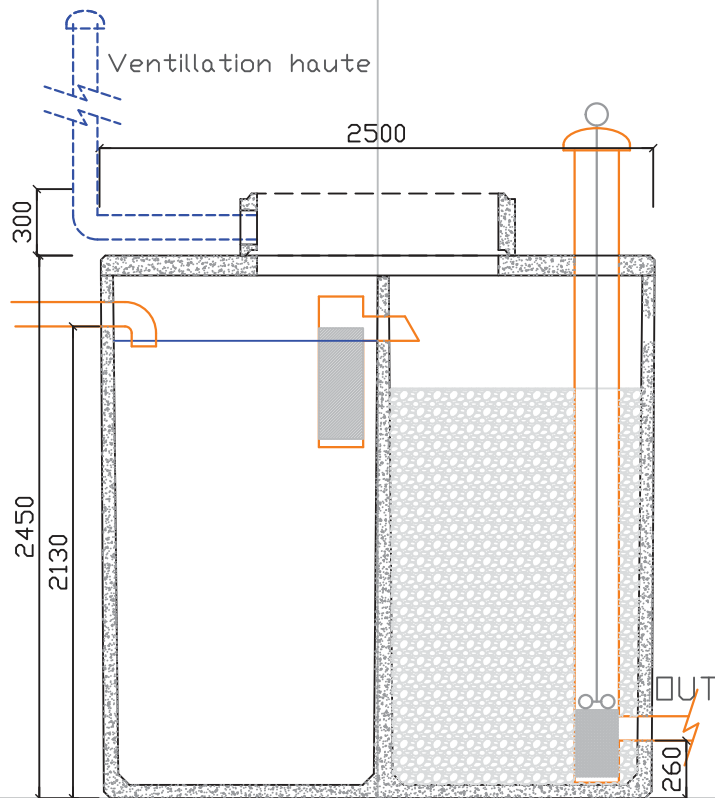
Voir « Guide de mise en œuvre et d'exploitation »

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'œuvre et/ou du Maître d'ouvrage.

IMPORTANT

**Station d'épuration destinée au traitement des eaux usées domestiques
à l'exclusion des eaux de pluies et/ou de ruissellement.**

Station bénéficiant du marquage CE conformément à la norme NF EN 12566-3 + A2



Dimensions en mm

Prescriptions de pose et ventilation de l'installation voir guide de mise en oeuvre

Ouvertures de visite : 80 x 80 cm

Tuyaux PVC égoutage diamètre 110 mm pour la liaison hydraulique gravitaire de la cuve

Tuyaux PVC égoutage diamètre 200 mm pour la colonne technique de ventilation

Tuyaux PVC égoutage diamètre 110 mm pour la ventilation haute (réservations pour raccordement en attente dans la rehausse)

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions d'implantation particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'oeuvre et/ou du Maître d'ouvrage



Rue de la Bureautique, 1
B-4460 GRACE-HOLLOGNE
Tel:+32(0)4 220 52 30
Fax:+32(0)4 221 20 63

BIOFRANCE® Passive 8 EH

Agrement National 2016-009-ext01

Implantation et coupe

Révision :

Edition : 23/08/2017

Propriété EPUR, tous droits réservés
Reproduction, même partielle, interdite



BIOFRANCE® Passive 15 EH

Agrément National n° 2016-009-ext03

Données techniques de base

La station BIOFRANCE® Passive 15 EH est dimensionnée pour le traitement d'eaux usées domestiques correspondant à 15 équivalent-habitant (EH), selon les caractéristiques standard suivantes :

- 2,25 m³ / jour (à raison de 150 litres/EH/jour)
- 120 g DCO/EH/jour
- 60 g DBO5/EH/jour
- 90 g MES/EH/jour
- 10 g N/EH/jour
- 2 g P/EH/jour

Performances épuratoire

Procédé testé selon protocole CE norme EN 12566-3+A2.

Composition du poste

Station composée de 2 cuves en béton armé de fibres d'acier, auto-compactant à démoulage différé

- Classe de résistance : C50/60 selon norme EN 206-1 – classe d'exposition : XC1, XC2, XC4, XA1, XA2, XF1
- Classe de trafic : A15
- Joint de scellement entre corps de cuve et couvercle en béton fibré situé au-dessus du niveau d'eau.
- Étanchéité des tuyauteries IN et OUT assurée avec le corps de cuve par des joints caoutchouc à lèvres, tous positionnés au-dessus du fil d'eau.
- Bas de cuve et couvercle chanfreinés, évitant les arêtes vives et les risques d'éclats dans le béton.
- Couvercle de cuve équipé de rainures d'évacuation des eaux de pluies durant le stockage.
- Rehausses béton 80 x 80 cm x 30 cm de haut, scellées de façon étanche, et pré-équipées des connexions pour ventilation de l'installation
- Tampon de visite en béton fibré fourni, face visible larmée avec accessoire de manutention en inox scellé dans la masse.
Résistance : charge ponctuelle 150 kg.

	<u>Pré-décantation</u>	<u>Traitement biologique</u>
N° de cuve(s)	A	B
Volume nominal	7 m ³	7 m ³
Forme de la cuve	Rectangulaire	Rectangulaire
Dimensions extérieures	240 x 211 cm	240 x 211 cm
Hauteur hors tout	221 + 30 (rehausse) cm	221 + 30 (rehausse) cm
Hauteur entrée *	199 cm	199 cm
Hauteur sortie *	193 cm	26 cm
Diamètre raccords IN	125 mm	125 mm
Diamètre raccords OUT	125 mm	125 mm
Ouverture de visite	80 x 80 cm	80 x 80 cm
Poids de la cuve	3300 kg	5900 kg ⁽¹⁾
Remarques	Coude d'entrée siphonide anti-refoulement	Colonne technique en sortie du réacteur biologique (détails ci-dessous).

(*) Hauteur sous la génératrice inférieure du tuyau – terrassement par paliers entre pré-décanteur et traitement biologique

⁽¹⁾ légère variante possible en fonction du taux d'humidité du substrat

Préfiltre

Préfiltre équipé en sortie de décanteur primaire, accessible pour maintenance depuis le tampon de visite

Répartition hydraulique

Auget amovible et calibré de répartition du flux hydraulique par basculement alternatif automatique.

Plateau amovible de répartition surfacique de la charge hydraulique.

Réacteur biologique – descriptif succinct du procédé

Le procédé épuratoire se base sur le principe de la digestion bactérienne des charges organique et chimique.

La biomasse se fixe sur un substrat de brûlé d'argile pérenne, mécaniquement résistant, imputrescible, inerte, aéré, poreux et de densité adaptée.

L'eau prétraitée est répartie uniformément sur la surface et percole à travers le substrat chargé de biomasse.

Colonne technique intégrée à la station (sortie du réacteur biologique)

Diamètre : 200 mm - Hauteur hors sol : 30 cm

Chapeau de ventilation amovible pour accéder aux équipements internes

Équipements intégrés amovibles :

- Filtre secondaire
- Alarme
 - Dispositif d'alarme passif signalant le colmatage du filtre secondaire.
 - Option : dispositif de report d'alarme sonore par buzzer.
- Accès pour prélèvement intégrée au filtre secondaire
 - Diamètre de la colonne de prélèvement : 32 mm
- Sortie basse pré-raccordée

Relevage

Un poste de relevage équipé d'une pompe peut être placé en aval de la station d'épuration si la topographie des lieux ne permet pas une évacuation naturelle des eaux vers le milieu récepteur. Il est choisi en fonction de la hauteur et du débit des eaux traitées à relever. Il convient de toujours se référer aux instructions de pose, de fonctionnement, d'entretien et de maintenance du fournisseur de ce poste.

Maintenance

Nettoyage du préfiltre à minimum une fois par an (recommandé tous les trois mois) et lors des vidanges.

Nettoyage du filtre secondaire à l'eau claire à minimum une fois par an (recommandé tous les trois mois) ainsi que lorsque signalé par l'alarme et lors des vidanges.

Vidange de la pré-décantation sitôt que la hauteur de boue atteint 50 % de la hauteur d'eau.

Mise en service

Remplir la cuve de prétraitement d'eau claire jusqu'à débordement vers le traitement biologique.

Prescriptions de pose

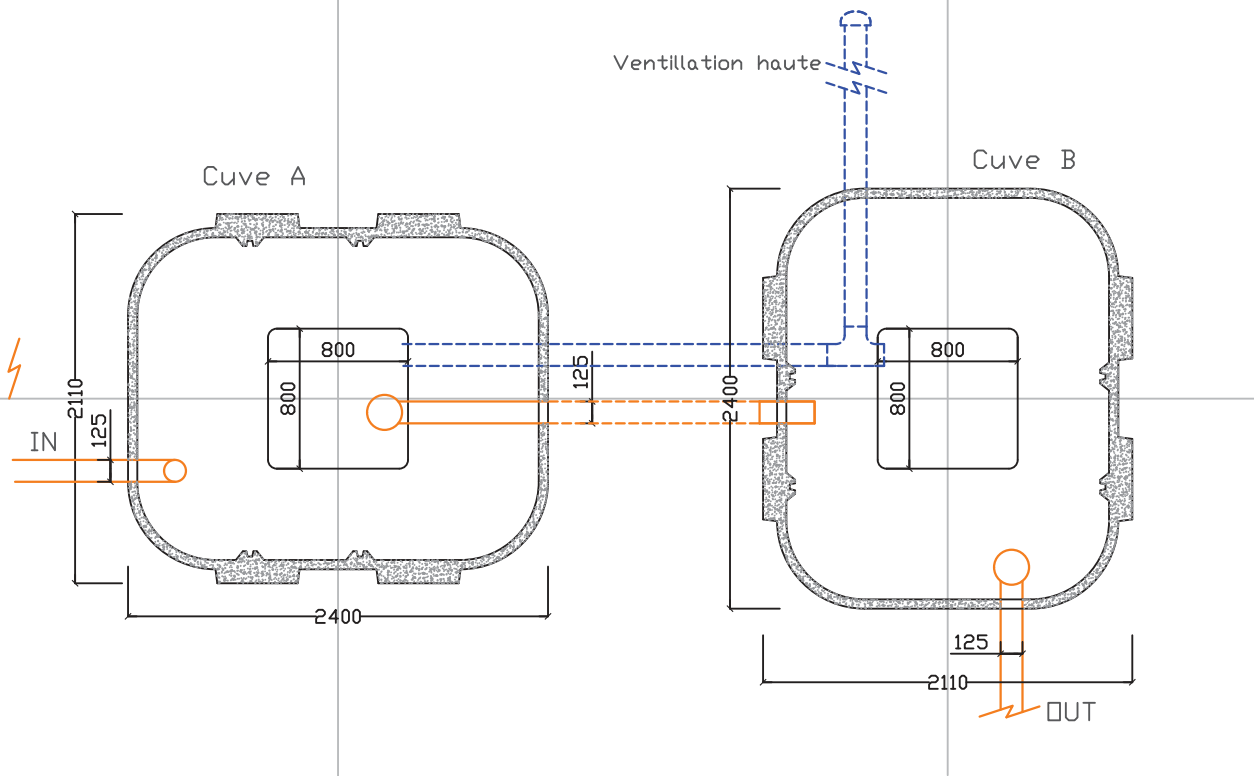
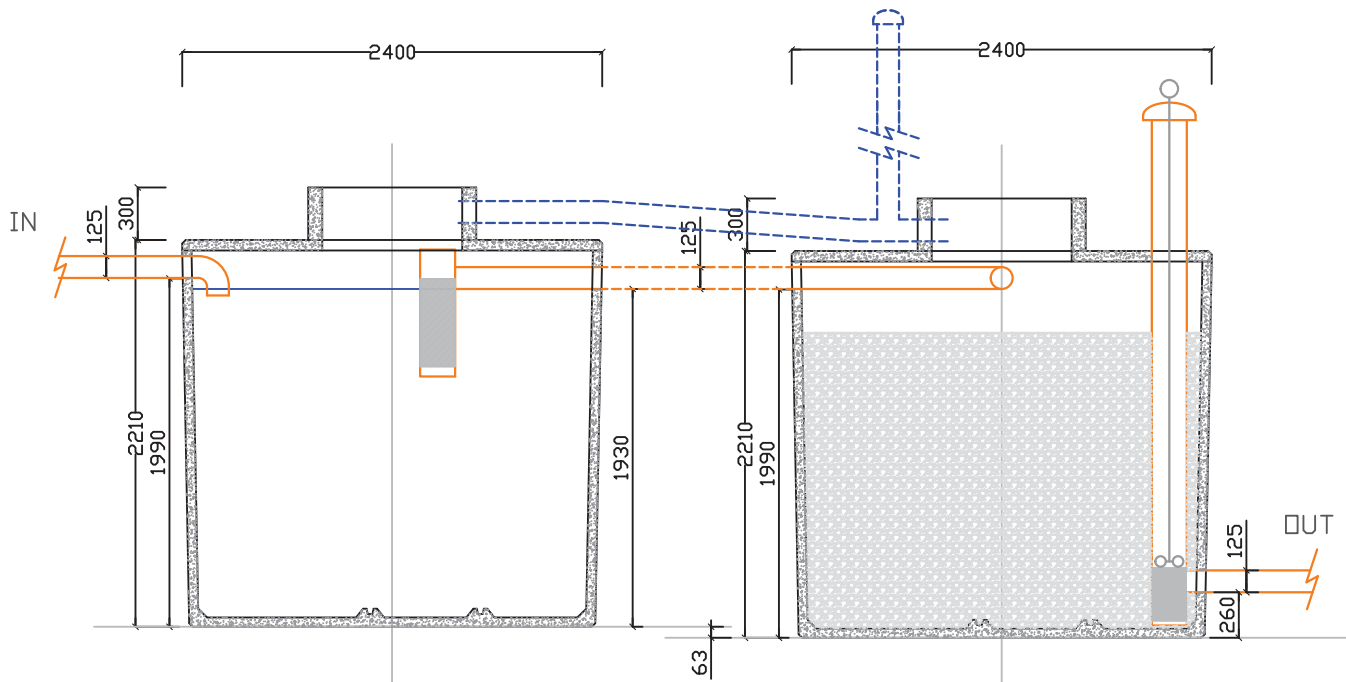
Voir « Guide de mise en œuvre et d'exploitation »

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'œuvre et/ou du Maître d'ouvrage.

IMPORTANT

Station d'épuration destinée au traitement des eaux usées domestiques à l'exclusion des eaux de pluies et/ou de ruissellement.

**Station bénéficiant du marquage CE
Conformément à la norme NF EN 12566-3 + A2**



Dimensions en mm
 Prescriptions de pose et ventilation de l'installation voir guide de mise en oeuvre
 Ecart recommandé entre les cuves : 70 cm
 Ouvertures de visite : 80 x 80 cm - rehausses en option
 Tuyaux PVC égoutage diamètre 125 mm pour la liaison hydraulique gravitaire des cuves
 Tuyaux PVC égoutage diamètre 200 mm pour la colonne technique de ventilation
 Tuyaux PVC égoutage diamètre 125 mm pour la ventilation haute des cuves de l'installation
 (réservations pour raccordement en attente dans les rehausses)

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions d'implantation particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'oeuvre et/ou du Maître d'ouvrage



Rue de la Bureautique, 1
 B-4460 GRACE-HOLLOGNE
 Tel: +32(0)4 220 52 30
 Fax: +32(0)4 221 20 63

Biofrance[®] Passive 15 EH

Agrément National 2016-009-ext03

Implantation et coupe

Révision : A

Edition : 27/11/2017

Propriété EPUR, tous droits réservés
 Reproduction, même partielle, interdite



BIOFRANCE® Passive 20 EH

Agrément National n° 2016-009-ext04

Données techniques de base

La station BIOFRANCE® Passive 20 EH est dimensionnée pour le traitement d'eaux usées domestiques correspondant à 20 équivalent-habitant (EH), selon les caractéristiques standard suivantes :

- 3,00 m³ / jour (à raison de 150 litres/EH/jour)
- 120 g DCO/EH/jour
- 60 g DBO5/EH/jour
- 90 g MES/EH/jour
- 10 g N/EH/jour
- 2 g P/EH/jour

Performances épuratoire

Procédé testé selon protocole CE norme EN 12566-3+A2.

Composition du poste

Station composée de 2 cuves en béton armé de fibres d'acier, auto-compactant à démoulage différé

- Classe de résistance : C50/60 selon norme EN 206-1 – classe d'exposition : XC1, XC2, XC4, XA1, XA2, XF1
- Classe de trafic : A15
- Joint de scellement entre corps de cuve et couvercle en béton fibré situé au-dessus du niveau d'eau.
- Étanchéité des tuyauteries IN et OUT assurée avec le corps de cuve par des joints caoutchouc à lèvres, tous positionnés au-dessus du fil d'eau.
- Bas de cuve et couvercle chanfreinés, évitant les arêtes vives et les risques d'éclats dans le béton.
- Couvercle de cuve équipé de rainures d'évacuation des eaux de pluies durant le stockage.
- Rehausses béton 80 x 80 cm x 30 cm de haut, scellées de façon étanche, et pré-équipées des connexions pour ventilation de l'installation
- Tampon de visite en béton fibré fourni, face visible larmée avec accessoire de manutention en inox scellé dans la masse.
Résistance : charge ponctuelle 150 kg.

	<u>Pré-décantation</u>	<u>Traitement biologique</u>
N° de cuve(s)	A	B
Volume nominal	10 m ³	10 m ³
Forme de la cuve	Rectangulaire	Rectangulaire
Dimensions extérieures	264 x 237 cm	264 x 237 cm
Hauteur hors tout	252 + 30 (rehausse) cm	252 + 30 (rehausse) cm
Hauteur entrée *	222,5 cm	226 cm
Hauteur sortie *	215,5 cm	26 cm
Diamètre raccords IN	125 mm	125 mm
Diamètre raccords OUT	125 mm	125 mm
Ouverture de visite	80 x 80 cm	80 x 80 cm
Poids de la cuve	6200 kg	10400 kg ⁽¹⁾
Remarques	Coude d'entrée siphonide anti-refoulement	Colonne technique en sortie du réacteur biologique (détails ci-dessous).

(*) Hauteur sous la génératrice inférieure du tuyau – terrassement par paliers entre pré-décanteur et traitement biologique

⁽¹⁾ Légère variante possible en fonction du taux d'humidité du substrat

Préfiltre

Préfiltre équipé en sortie de décanteur primaire, accessible pour maintenance depuis le tampon de visite

Répartition hydraulique

Auget amovible et calibré de répartition du flux hydraulique par basculement alternatif automatique.

Plateau amovible de répartition surfacique de la charge hydraulique.

Réacteur biologique – descriptif succinct du procédé

Le procédé épuratoire se base sur le principe de la digestion bactérienne des charges organique et chimique.

La biomasse se fixe sur un substrat de brûlé d'argile pérenne, mécaniquement résistant, imputrescible, inerte, aéré, poreux et de densité adaptée.

L'eau prétraitée est répartie uniformément sur la surface et percole à travers le substrat chargé de biomasse.

Colonne technique intégrée à la station (sortie du réacteur biologique)

Diamètre : 200 mm - Hauteur hors sol : 30 cm

Chapeau de ventilation amovible pour accéder aux équipements internes

Équipements intégrés amovibles :

- Filtre secondaire
- Alarme
 - Dispositif d'alarme passif signalant le colmatage du filtre secondaire.
 - Option : dispositif de report d'alarme sonore par buzzer.
- Accès pour prélèvement intégrée au filtre secondaire
 - Diamètre de la colonne de prélèvement : 32 mm
- Sortie basse pré-raccordée

Relevage

Un poste de relevage équipé d'une pompe peut être placé en aval de la station d'épuration si la topographie des lieux ne permet pas une évacuation naturelle des eaux vers le milieu récepteur. Il est choisi en fonction de la hauteur et du débit des eaux traitées à relever. Il convient de toujours se référer aux instructions de pose, de fonctionnement, d'entretien et de maintenance du fournisseur de ce poste.

Maintenance

Nettoyage du préfiltre à minimum une fois par an (recommandé tous les trois mois) et lors des vidanges.

Nettoyage du filtre secondaire à l'eau claire à minimum une fois par an (recommandé tous les trois mois) ainsi que lorsque signalé par l'alarme et lors des vidanges.

Vidange de la pré-décantation sitôt que la hauteur de boue atteint 50 % de la hauteur d'eau.

Mise en service

Remplir la cuve de prétraitement d'eau claire jusqu'à débordement vers le traitement biologique.

Prescriptions de pose

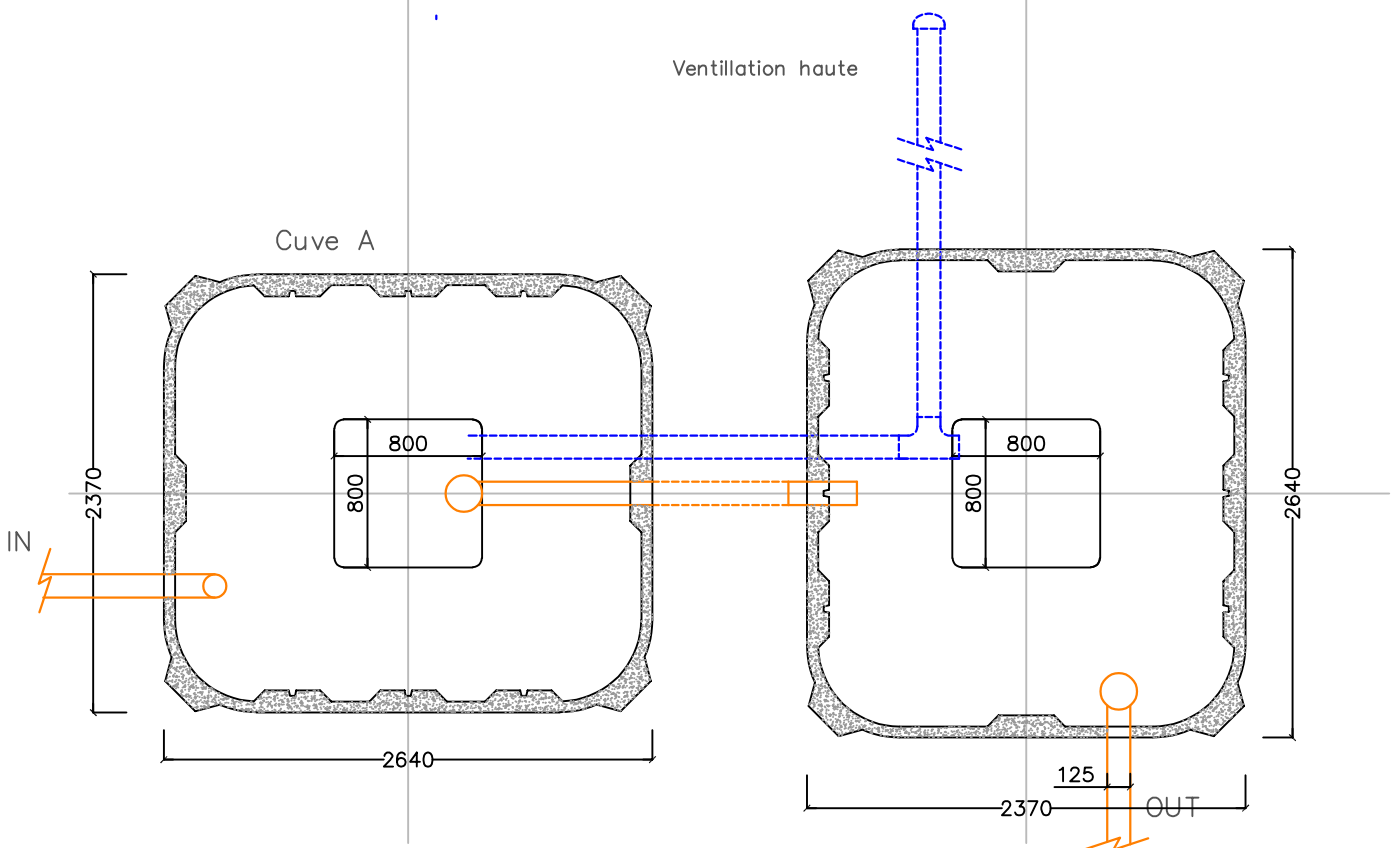
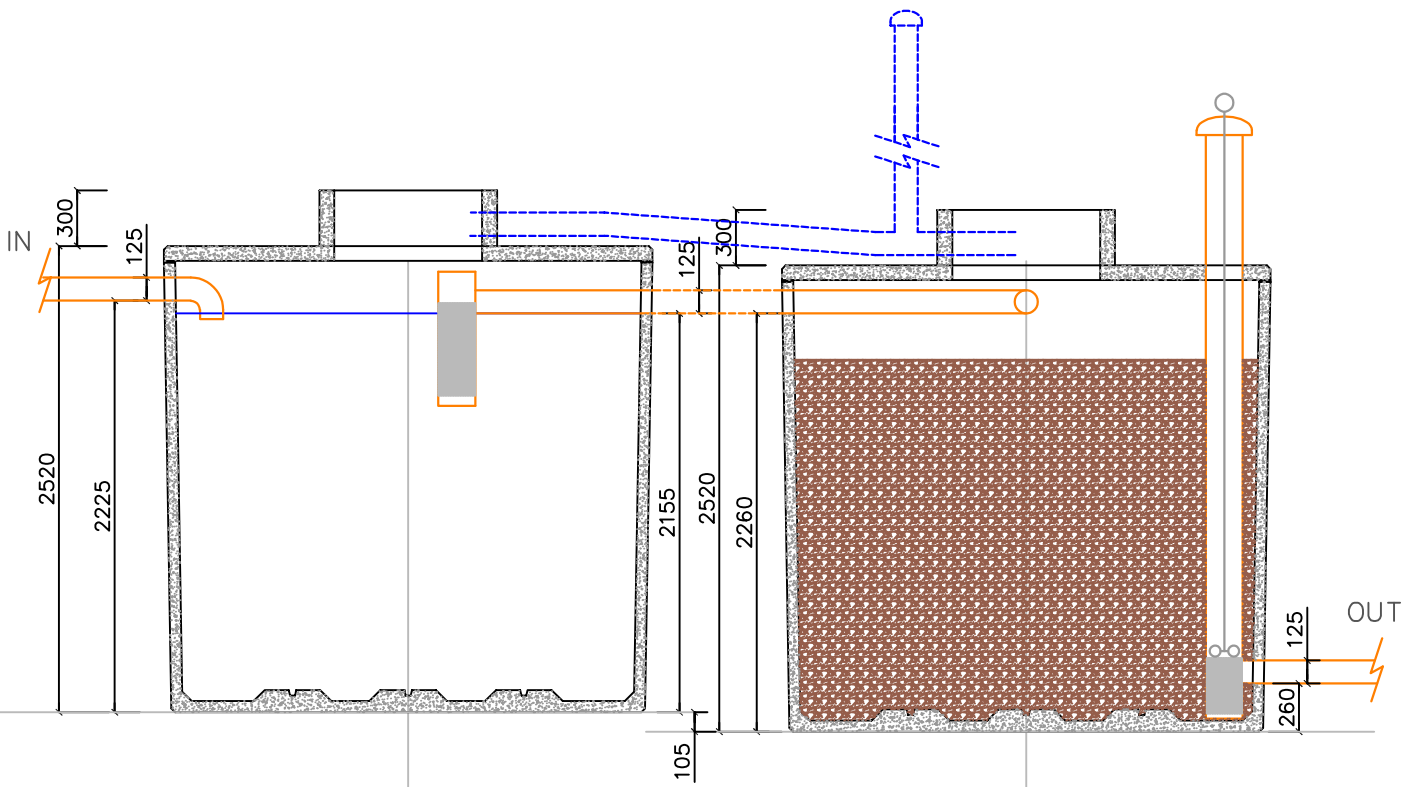
Voir « Guide de mise en œuvre et d'exploitation »

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'œuvre et/ou du Maître d'ouvrage.

IMPORTANT

Station d'épuration destinée au traitement des eaux usées domestiques à l'exclusion des eaux de pluies et/ou de ruissellement.

**Station bénéficiant du marquage CE
Conformément à la norme NF EN 12566-3 + A2**



Dimensions en mm
 Prescriptions de pose et ventilation de l'installation : voir guide de mise en oeuvre

Ecart recommandé entre les cuves : 70 cm

Ouvertures de visite : 80 x 80 cm – rehausses en option

Tuyaux PVC égoutage diamètre 125 mm pour la liaison hydraulique gravitaire des cuves

Tuyaux PVC égoutage diamètre 200 mm pour la colonne technique de ventilation

Tuyaux PVC égoutage diamètre 125 mm pour la ventilation haute des cuves de l'installation

(réservations pour raccordement en attente dans les rehausses)

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions d'implantation particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'oeuvre et/ou du Maître d'ouvrage



Rue de la Bureautique, 1
 B-4460 GRACE-HOLLOGNE
 Tel:+32(0)4 220 52 30
 Fax:+32(0)4 221 20 63

BIOFRANCE® Passive 20 EH

Agrément National 2016-009-ext04

Capacité de traitement maximale : 20 EH

Implantation et coupe

Révision : A

Edition : 28/01/2021

Propriété EPUR, tous droits réservés
 Reproduction, même partielle, interdite



BIOFRANCE® Passive 6 EH

Agrément National n° 2016-009

Données techniques de base

La station BIOFRANCE® Passive 6 EH est dimensionnée pour le traitement d'eaux usées domestiques selon les caractéristiques standard suivantes :

- 0,90 litres d'eau usée par jour (soit 6 équivalent habitant (EH) à raison de 150 litres/EH/jour)
- 120 g DCO/EH/jour
- 60 g DBO5/EH/jour
- 90 g MES/EH/jour
- 10 g N/EH/jour
- 2 g P/EH/jour

Performances épuratoire

Procédé testé selon protocole CE norme EN 12566-3+A2.

Composition du poste

Station composée de 1 cuve en béton armé de fibres d'acier, auto-compactant à démoulage différé.

- Classe de résistance : C50/60 selon norme EN 206-1 – classe d'exposition : XC1, XC2, XC4, XA1, XA2, XF1
- Classe de trafic : A15
- Joint de scellement entre corps de cuve et couvercle en béton fibré situé au-dessus du niveau d'eau.
- Étanchéité des tuyauteries IN et OUT assurée avec le corps de cuve par des joints caoutchouc à lèvres, tous positionnés au-dessus du fil d'eau.
- Bas de cuve et couvercle chanfreinés, évitant les arêtes vives et les risques d'éclats dans le béton.
- Cloison monolithe en béton fibré, sans joint ni collage, coulée avec le corps de cuve.
- Rehausse béton 80 x 80 cm x 30 cm de haut, scellée de façon étanche, et pré-équipée de la connexion pour ventilation de l'installation.
- Tampon de visite en béton fibré fourni, face visible larmée avec accessoire de manutention en inox scellé dans la masse. Résistance : charge ponctuelle 150 kg

Volume utile : 6 m³

Diamètre extérieur : 226 cm

Hauteur hors tout : 214 cm + rehausse de 30 cm

Hauteur entrée : 190 cm sous la génératrice inférieure du tuyau

Hauteur sortie basse : 25 cm sous la génératrice inférieure du tuyau

Diamètre des tuyauteries entrée et sortie : 110 mm

Ouverture de visite : 80 x 80 cm

Poids de la cuve : 4250 kg (légère variante possible en fonction du taux d'humidité du substrat)

Nombre d'anneaux de levage : 3 anneaux

2 compartiments : Pré-décanteur équipé d'un coude d'entrée siphonide anti-refoulement.
Réacteur biologique équipé d'une colonne technique (détails ci-dessous).

Préfiltre

Préfiltre équipé en sortie de pré-décanteur, accessible pour maintenance depuis le tampon de visite.

Répartition hydraulique

Auget amovible et calibré de répartition du flux hydraulique par basculement alternatif automatique.

Plateau amovible de répartition surfacique de la charge hydraulique.

Réacteur biologique – descriptif succinct du procédé

Le procédé épuratoire se base sur le principe de la digestion bactérienne des charges organique et chimique.

La biomasse se fixe sur un substrat de brûlé d'argile pérenne, mécaniquement résistant, imputrescible, inerte, aéré, poreux et de densité adaptée.

L'eau prétraitée est répartie uniformément sur la surface et percole à travers le substrat chargé de biomasse.

Colonne technique intégrée à la station

Diamètre : 200 mm - Hauteur hors sol : 30 cm

Chapeau de ventilation amovible pour accéder aux équipements internes

Équipements intégrés amovibles :

- Filtre secondaire
- Alarme
 - Dispositif d'alarme passif signalant le colmatage du filtre secondaire.
 - Option : dispositif de report d'alarme sonore par buzzer.
- Accès pour prélèvement intégrée au filtre secondaire
 - Diamètre de la colonne de prélèvement : 32 mm
- Sortie basse pré-raccordée

Maintenance

Nettoyage du préfiltre à l'eau claire recommandé tous les trois mois et lors des vidanges.

Nettoyage du filtre secondaire à l'eau claire recommandé tous les trois mois, lorsque signalé par l'alarme et lors des vidanges.

Vidange de la pré-décantation sitôt que la hauteur de boue atteint 50 % de la hauteur d'eau.

Mise en service

Remplir la chambre de prétraitement d'eau claire jusqu'à débordement vers le traitement biologique.

Dès cet instant, la station est fonctionnelle.

Relevage

Un poste de relevage équipé d'une pompe peut être placé en aval de la station d'épuration si la topographie des lieux ne permet pas une évacuation naturelle des eaux vers le milieu récepteur. Il est choisi en fonction de la hauteur et du débit des eaux traitées à relever. Il convient de toujours se référer aux instructions de pose, de fonctionnement, d'entretien et de maintenance du fournisseur de ce poste.

Prescriptions de pose

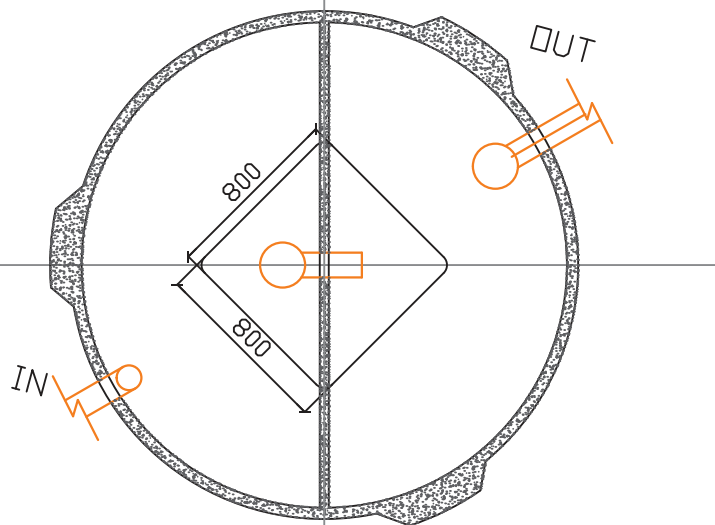
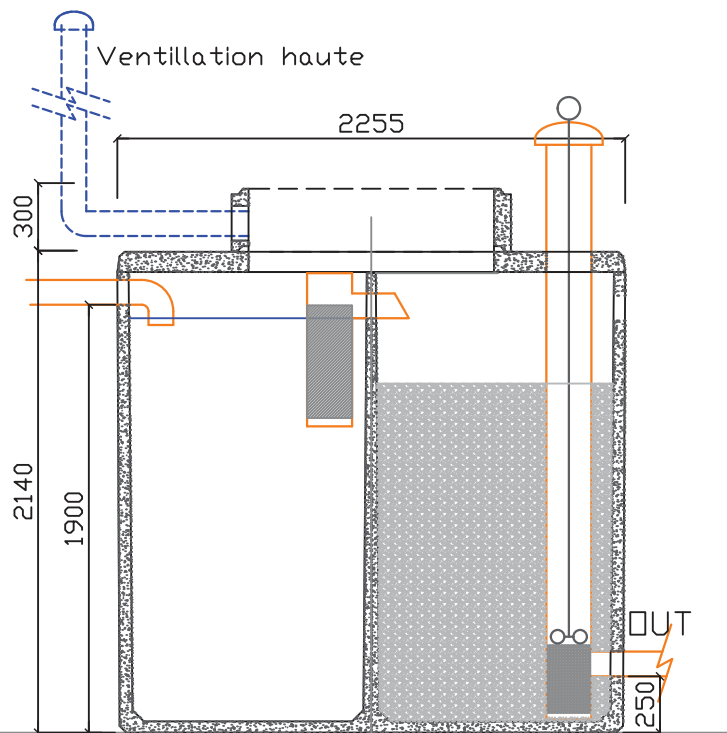
Voir « Guide de mise en œuvre et d'exploitation »

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'œuvre et/ou du Maître d'ouvrage.

IMPORTANT

**Station d'épuration destinée au traitement des eaux usées domestiques
à l'exclusion des eaux de pluies et/ou de ruissellement.**

Station bénéficiant du marquage CE conformément à la norme NF EN 12566-3 + A2



Dimensions en mm

Prescriptions de pose et ventilation de l'installation : voir guide de mise en oeuvre
Ouvertures de visite : 80 x 80 cm

Tuyaux PVC égoutage diamètre 110 mm pour la liaison hydraulique gravitaire de la cuve

Tuyaux PVC égoutage diamètre 200 mm pour la colonne technique de ventilation

Tuyaux PVC égoutage diamètre 110 mm pour la ventilation haute (réservations pour raccordement en attente dans la rehausse)

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions d'implantation particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'oeuvre et/ou du Maître d'ouvrage



Rue de la Bureautique, 1
B-4460 GRACE-HOLLOGNE
Tel:+32(0)4 220 52 30
Fax:+32(0)4 221 20 63

BIOFRANCE® Passive 6 EH

Agrément National n° 2016-009

Implantation

Révision :

Edition : 7/11/2016

Propriété EPUR, tous droits réservés
Reproduction, même partielle, interdite



BIOFRANCE® Passive 12 EH

Agrément National n° 2016-009-ext02

Données techniques de base

La station BIOFRANCE® Passive 12 EH est dimensionnée pour le traitement d'eaux usées domestiques correspondant à 12 équivalent-habitant (EH), selon les caractéristiques standard suivantes :

- 1,80 m³ / jour (à raison de 150 litres/EH/jour)
- 120 g DCO/EH/jour
- 60 g DBO5/EH/jour
- 90 g MES/EH/jour
- 10 g N/EH/jour
- 2 g P/EH/jour

Performances épuratoire

Procédé testé selon protocole CE norme EN 12566-3+A2.

Composition du poste

Station composée de 2 cuves en béton armé de fibres d'acier, auto-compactant à démoulage différé

- Classe de résistance : C50/60 selon norme EN 206-1 – classe d'exposition : XC1, XC2, XC4, XA1, XA2, XF1
- Classe de trafic : A15
- Joint de scellement entre corps de cuve et couvercle en béton fibré situé au-dessus du niveau d'eau.
- Étanchéité des tuyauteries IN et OUT assurée avec le corps de cuve par des joints caoutchouc à lèvres, tous positionnés au-dessus du fil d'eau.
- Bas de cuve et couvercle chanfreinés, évitant les arêtes vives et les risques d'éclats dans le béton.
- Couvercle de cuve équipé de rainures d'évacuation des eaux de pluies durant le stockage.
- Rehausses béton 80 x 80 cm x 30 cm de haut, scellées de façon étanche, et pré-équipées des connexions pour ventilation de l'installation
- Tampon de visite en béton fibré fourni, face visible larmée avec accessoire de manutention en inox scellé dans la masse.
Résistance : charge ponctuelle 150 kg.

	<u>Pré-décantation</u>	<u>Traitement biologique</u>
N° de cuve(s)	A	B
Volume nominal	6 m ³	6 m ³
Forme de la cuve	Cylindrique	Cylindrique
Dimensions extérieures	Ø 225,5 cm	Ø 225,5 cm
Hauteur hors tout	214 + 30 (rehausse) cm	214 + 30 (rehausse) cm
Hauteur entrée *	189 cm	189 cm
Hauteur sortie *	183 cm	26 cm
Diamètre raccords IN	125 mm	125 mm
Diamètre raccords OUT	125 mm	125 mm
Ouverture de visite	80 x 80 cm	80 x 80 cm
Poids de la cuve	3350 kg	5520 kg ⁽¹⁾
Remarques	Coude d'entrée siphonide anti-refoulement	Colonne technique en sortie du réacteur biologique (détails ci-dessous).

(*) Hauteur sous la génératrice inférieure du tuyau – terrassement par paliers entre pré-décanteur et traitement biologique

⁽¹⁾ Légère variante possible en fonction du taux d'humidité du substrat

Préfiltre

Préfiltre équipé en sortie de décanteur primaire, accessible pour maintenance depuis le tampon de visite

Répartition hydraulique

Auget amovible et calibré de répartition du flux hydraulique par basculement alternatif automatique.

Plateau amovible de répartition surfacique de la charge hydraulique.

Réacteur biologique – descriptif succinct du procédé

Le procédé épuratoire se base sur le principe de la digestion bactérienne des charges organique et chimique.

La biomasse se fixe sur un substrat de brûlé d'argile pérenne, mécaniquement résistant, imputrescible, inerte, aéré, poreux et de densité adaptée.

L'eau prétraitée est répartie uniformément sur la surface et percole à travers le substrat chargé de biomasse.

Colonne technique intégrée à la station (sortie du réacteur biologique)

Diamètre : 200 mm - Hauteur hors sol : 30 cm

Chapeau de ventilation amovible pour accéder aux équipements internes

Équipements intégrés amovibles :

- Filtre secondaire
- Alarme
 - Dispositif d'alarme passif signalant le colmatage du filtre secondaire.
 - Option : dispositif de report d'alarme sonore par buzzer.
- Accès pour prélèvement intégrée au filtre secondaire
 - Diamètre de la colonne de prélèvement : 32 mm
- Sortie basse pré-raccordée

Relevage

Un poste de relevage équipé d'une pompe peut être placé en aval de la station d'épuration si la topographie des lieux ne permet pas une évacuation naturelle des eaux vers le milieu récepteur. Il est choisi en fonction de la hauteur et du débit des eaux traitées à relever. Il convient de toujours se référer aux instructions de pose, de fonctionnement, d'entretien et de maintenance du fournisseur de ce poste.

Maintenance

Nettoyage du préfiltre à minimum une fois par an et lors des vidanges.

Nettoyage du filtre secondaire à l'eau claire lorsque signalé par l'alarme et lors des vidanges.

Vidange de la pré-décantation sitôt que la hauteur de boue atteint 50 % de la hauteur d'eau.

Mise en service

Remplir la cuve de prétraitement d'eau claire jusqu'à débordement vers le traitement biologique.

Prescriptions de pose

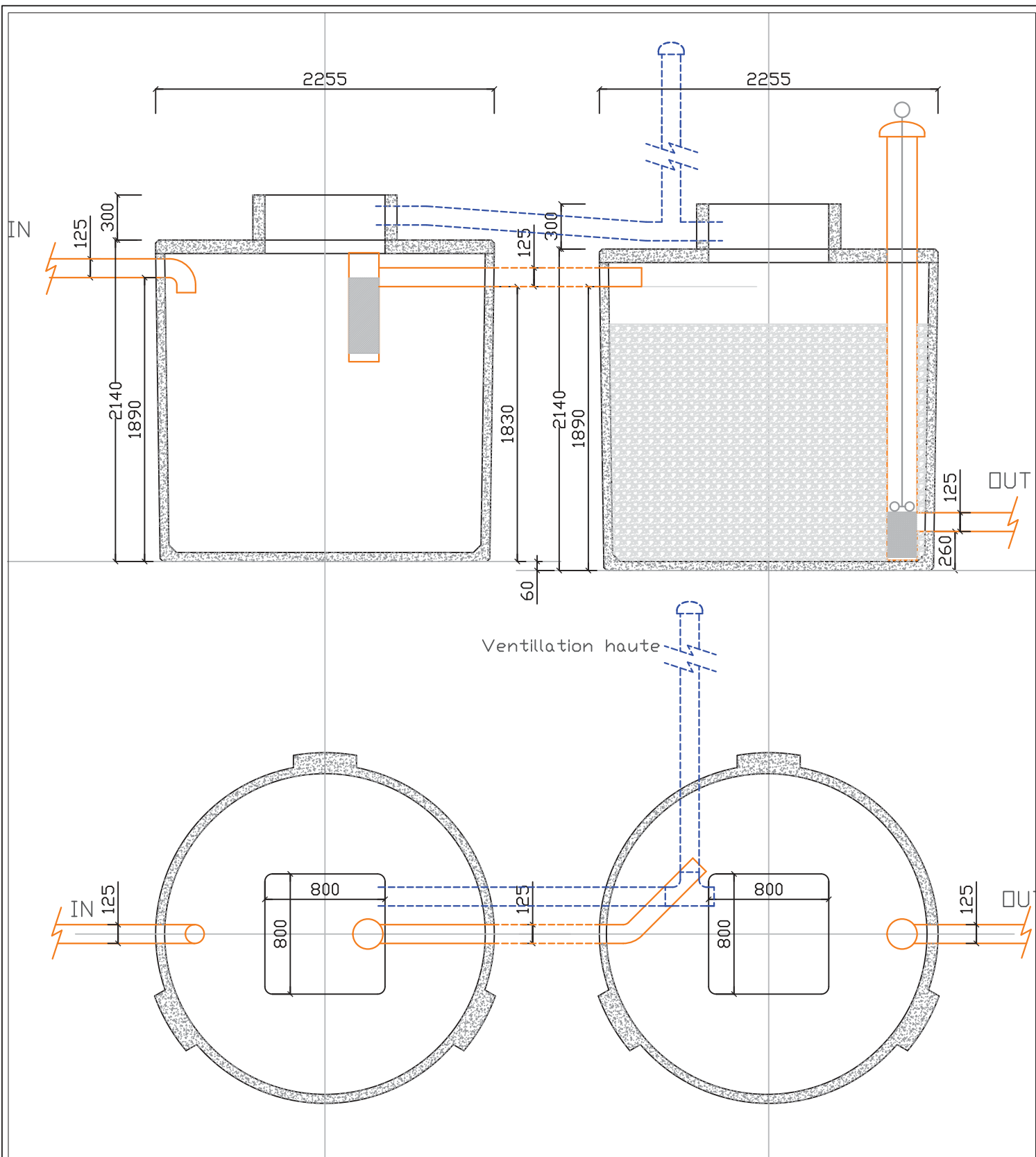
Voir « Guide de mise en œuvre et d'exploitation »

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'œuvre et/ou du Maître d'ouvrage.

IMPORTANT

Station d'épuration destinée au traitement des eaux usées domestiques à l'exclusion des eaux de pluies et/ou de ruissellement.

**Station bénéficiant du marquage CE
Conformément à la norme NF EN 12566-3 + A2**



Dimensions en mm

Prescriptions de pose et ventilation de l'installation voir guide de mise en oeuvre
Ecart recommandé entre les cuves : 70 cm

Duvertures de visite : 80 x 80 cm

Tuyaux PVC égoutage diamètre 125 mm pour la liaison hydraulique gravitaire des cuves

Tuyaux PVC égoutage diamètre 200 mm pour la colonne technique de ventilation

Tuyaux PVC égoutage diamètre 125 mm pour la ventilation haute des cuves de l'installation

(réservations pour raccordement en attente dans les rehausses)

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions d'implantation particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'oeuvre et/ou du Maître d'ouvrage



Rue de la Bureautique, 1
B-4460 GRACE-HOLLOGNE
Tel: +32(0)4 220 52 30
Fax: +32(0)4 221 20 63

BIOFRANCE® Passive 12 EH

Agrément National 2016-009-ext02

Implantation et coupe

Révision :

Edition : 23/08/2017

Propriété EPUR, tous droits réservés
Reproduction, même partielle, interdite



BIOFRANCE® Passive 40 EH

Données techniques de base

La station BIOFRANCE® Passive 40 EH est dimensionnée pour le traitement d'eaux usées domestiques correspondant à 40 équivalent-habitant (EH), selon les caractéristiques standard suivantes :

- 6,00 m³ / jour (à raison de 150 litres/EH/jour)
- 120 g DCO/EH/jour
- 60 g DBO5/EH/jour
- 90 g MES/EH/jour
- 10 g N/EH/jour
- 2 g P/EH/jour

Performances épuratoire

Procédé testé selon protocole CE norme EN 12566-3+A2.

Composition du poste

Station composée de 3 cuves en béton armé de fibres d'acier, auto-compactant à démoulage différé

- Classe de résistance : C50/60 selon norme EN 206-1 – classe d'exposition : XC1, XC2, XC4, XA1, XA2, XF1
 - Classe de trafic : A15
 - Joint de scellement entre corps de cuve et couvercle en béton fibré situé au-dessus du niveau d'eau.
 - Étanchéité des tuyauteries IN et OUT assurée avec le corps de cuve par des joints caoutchouc à lèvres, tous positionnés au-dessus du fil d'eau.
 - Bas de cuve et couvercle chanfreinés, évitant les arêtes vives et les risques d'éclats dans le béton.
 - Couvercle de cuve équipé de rainures d'évacuation des eaux de pluies durant le stockage.
 - Rehausses de cuve : en option
 - Tampon de visite en béton fibré fourni, face visible larmée avec accessoire de manutention en inox scellé dans la masse.
- Résistance : charge ponctuelle 150 kg.

	<u>Pré-décantation</u>	<u>Traitement biologique</u>
N° de cuve(s)	A	B et C
Volume nominal	10 m ³	2 x 8 m ³
Forme de la cuve	Rectangulaire	Cylindrique
Dimensions extérieures	264 x 237 cm	Ø 250 cm
Hauteur hors tout	252 cm	245 cm
Hauteur entrée *	222,5 cm	220 cm
Hauteur sortie *	215,5 cm	26 cm
Diamètre raccords IN	160 mm	125 mm
Diamètre raccords OUT	125 mm	125 mm
Ouverture de visite	80 x 80 cm	2 x (80 x 80 cm)
Poids de la cuve	6200 kg	7650 kg ⁽¹⁾
Remarques	Coude d'entrée siphonide anti-refoulement	Colonnes techniques en sortie des réacteurs biologiques (détails ci-dessous). Connexions Ø125 mm pour ventilation de l'installation prééquipées dans les corps de cuve.

(*) Hauteur sous la génératrice inférieure du tuyau – terrassement par paliers entre pré-décanteur et traitement biologique

⁽¹⁾ légère variante possible en fonction du taux d'humidité du substrat

Préfiltre

2 préfiltres équipés en sortie de décanteur primaire, accessibles pour maintenance depuis le tampon de visite

Répartition hydraulique

Auget amovible et calibré de répartition du flux hydraulique par basculement alternatif automatique.

Plateau amovible de répartition surfacique de la charge hydraulique.

Réacteur biologique – descriptif succinct du procédé

Le procédé épuratoire se base sur le principe de la digestion bactérienne des charges organique et chimique.

La biomasse se fixe sur un substrat de brûlé d'argile pérenne, mécaniquement résistant, imputrescible, inerte, aéré, poreux et de densité adaptée.

L'eau prétraitée est répartie uniformément sur la surface et percole à travers le substrat chargé de biomasse.

Colonne technique intégrée à la station (sortie du réacteur biologique)

Diamètre : 200 mm - Hauteur hors sol : 30 cm

Chapeau de ventilation amovible pour accéder aux équipements internes

Équipements intégrés amovibles :

- Filtre secondaire
- Alarme
 - Dispositif d'alarme passif signalant le colmatage du filtre secondaire.
 - Option : dispositif de report d'alarme sonore par buzzer.
- Accès pour prélèvement intégrée au filtre secondaire
 - Diamètre de la colonne de prélèvement : 32 mm
- Sortie basse pré-raccordée

Chambre de collecte et de prélèvement

Chambre de collecte en PVC Ø 315 mm : 2 x 125 mm / 1 x 160 mm

Hauteur hors tout : 100 cm, à rehausser sur place en fonction de l'enfouissement de la chambre.

Hauteur entrées : 26 cm sous la génératrice des tuyaux

Hauteur sortie : 15 cm sous la génératrice du tuyau

Relevage

Un poste de relevage équipé d'une pompe peut être placé en aval de la station d'épuration si la topographie des lieux ne permet pas une évacuation naturelle des eaux vers le milieu récepteur. Il est choisi en fonction de la hauteur et du débit des eaux traitées à relever. Il convient de toujours se référer aux instructions de pose, de fonctionnement, d'entretien et de maintenance du fournisseur de ce poste.

Maintenance

Nettoyage du préfiltre à minimum une fois par an (recommandé tous les trois mois) et lors des vidanges.

Nettoyage du filtre secondaire à l'eau claire à minimum une fois par an (recommandé tous les trois mois) ainsi que lorsque signalé par l'alarme et lors des vidanges.

Vidange de la pré-décantation sitôt que la hauteur de boue atteint 50 % de la hauteur d'eau.

Mise en service

Remplir la cuve de prétraitement d'eau claire jusqu'à débordement vers le traitement biologique.

Prescriptions de pose

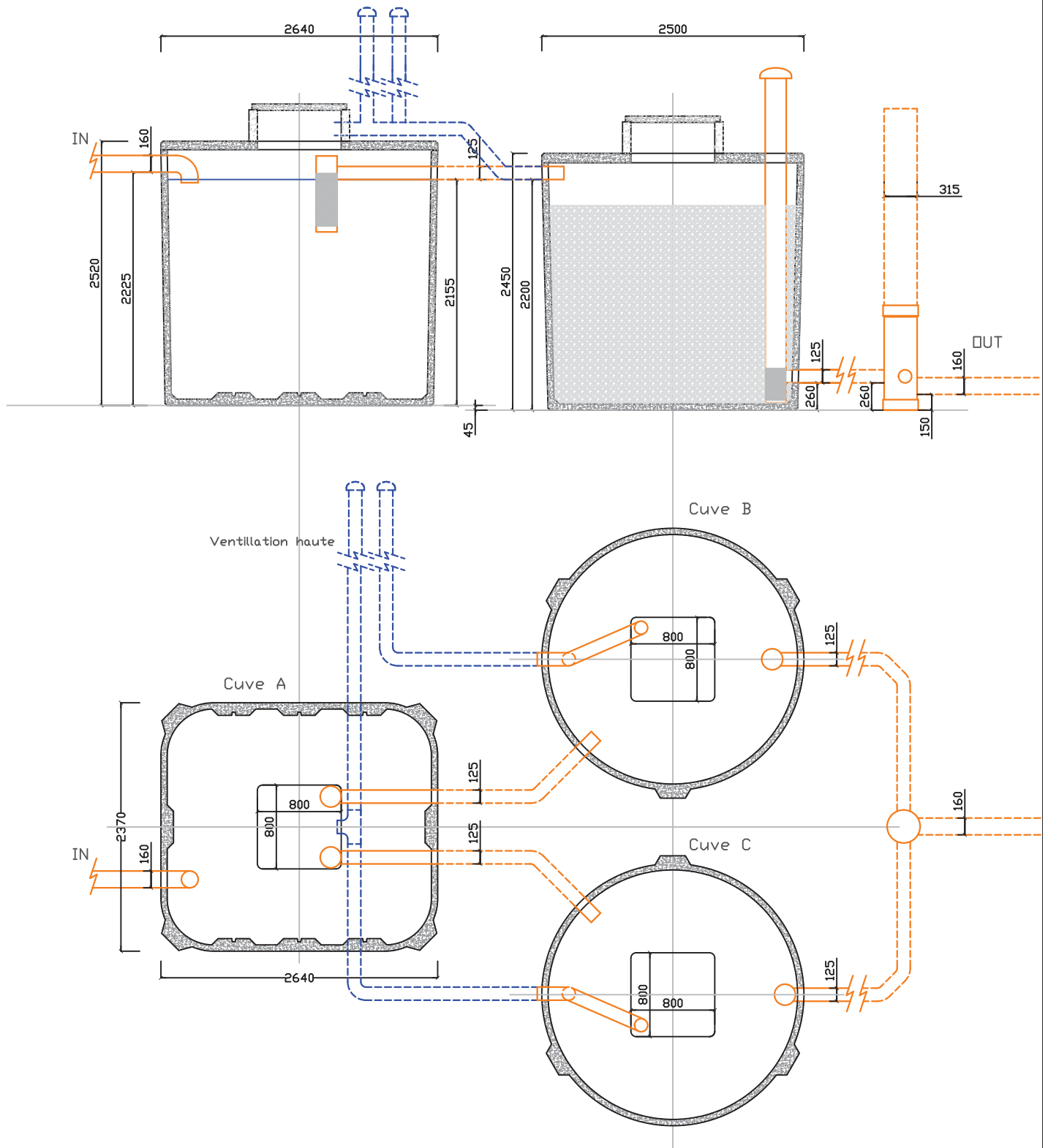
Voir « Guide de mise en œuvre et d'exploitation »

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'œuvre et/ou du Maître d'ouvrage.

IMPORTANT

Station d'épuration destinée au traitement des eaux usées domestiques à l'exclusion des eaux de pluies et/ou de ruissellement.

**Station bénéficiant du marquage CE
Conformément à la norme NF EN 12566-3 + A2**



Dimensions en mm

Prescriptions de pose et ventilation de l'installation : voir guide de mise en oeuvre

Ecart recommandé entre les cuves : 70 cm

Ouvertures de visite : 80 x 80 cm - rehausses en option

Tuyaux PVC égoutage diamètre 160 et 125 mm pour la liaison hydraulique gravitaire des cuves

Tuyaux PVC égoutage diamètre 200 mm pour la colonne technique de ventilation

Tuyaux PVC égoutage diamètre 125 mm pour la ventilation haute des cuves de l'installation

(réservations pour raccordement en attente dans les rehausses)

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions d'implantation particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'oeuvre et/ou du Maître d'ouvrage



Rue de la Bureautique, 1
B-4460 GRACE-HOLLOGNE
Tel: +32(0)4 220 52 30
Fax: +32(0)4 221 20 63

Biofrance® Passive 40 EH

Implantation et coupe

Révision : A

Edition : 22/11/2017

Propriété EPUR, tous droits réservés
Reproduction, même partielle, interdite



BIOFRANCE® Passive 50 EH

Données techniques de base

La station BIOFRANCE® Passive 50 EH est dimensionnée pour le traitement d'eaux usées domestiques correspondant à 50 équivalent-habitant (EH), selon les caractéristiques standard suivantes :

- 7,50 m³ / jour (à raison de 150 litres/EH/jour)
- 120 g DCO/EH/jour
- 60 g DBO5/EH/jour
- 90 g MES/EH/jour
- 10 g N/EH/jour
- 2 g P/EH/jour

Performances épuratoire

Procédé testé selon protocole CE norme EN 12566-3+A2.

Composition du poste

Station composée de 3 cuves en béton armé de fibres d'acier, auto-compactant à démoulage différé

- Classe de résistance : C50/60 selon norme EN 206-1 – classe d'exposition : XC1, XC2, XC4, XA1, XA2, XF1
 - Classe de trafic : A15
 - Joint de scellement entre corps de cuve et couvercle en béton fibré situé au-dessus du niveau d'eau.
 - Étanchéité des tuyauteries IN et OUT assurée avec le corps de cuve par des joints caoutchouc à lèvres, tous positionnés au-dessus du fil d'eau.
 - Bas de cuve et couvercle chanfreinés, évitant les arêtes vives et les risques d'éclats dans le béton.
 - Couvercle de cuve équipé de rainures d'évacuation des eaux de pluies durant le stockage.
 - Rehausses de cuve : en option
 - Tampon de visite en béton fibré fourni, face visible larmée avec accessoire de manutention en inox scellé dans la masse.
- Résistance : charge ponctuelle 150 kg.

	<u>Pré-décantation</u>	<u>Traitement biologique</u>
N° de cuve(s)	A	B et C
Volume nominal	10 m ³	2 x 10 m ³
Forme de la cuve	Rectangulaire	Rectangulaire
Dimensions extérieures	264 x 237 cm	264 x 237 cm
Hauteur hors tout	252 cm	252 cm
Hauteur entrée *	222,5 cm	226 cm
Hauteur sortie *	215,5 cm	26 cm
Diamètre raccords IN	160 mm	125 mm
Diamètre raccords OUT	125 mm	125 mm
Ouverture de visite	80 x 80 cm	2 x (80 x 80 cm)
Poids de la cuve	6200 kg	10400 kg ⁽¹⁾
Remarques	Coude d'entrée siphonide anti-refoulement	Colonnes techniques en sortie des réacteurs biologiques (détails ci-dessous). Connexions Ø125 mm pour ventilation de l'installation prééquipées dans les corps de cuve.

(*) Hauteur sous la génératrice inférieure du tuyau – terrassement par paliers entre pré-décanteur et traitement biologique

⁽¹⁾ légère variante possible en fonction du taux d'humidité du substrat

Préfiltre

2 préfiltres équipés en sortie de décanteur primaire, accessibles pour maintenance depuis le tampon de visite

Répartition hydraulique

Auget amovible et calibré de répartition du flux hydraulique par basculement alternatif automatique.

Plateau amovible de répartition surfacique de la charge hydraulique.

Réacteur biologique – descriptif succinct du procédé

Le procédé épuratoire se base sur le principe de la digestion bactérienne des charges organique et chimique.

La biomasse se fixe sur un substrat de brûlé d'argile pérenne, mécaniquement résistant, imputrescible, inerte, aéré, poreux et de densité adaptée.

L'eau prétraitée est répartie uniformément sur la surface et percole à travers le substrat chargé de biomasse.

Colonne technique intégrée à la station (sortie du réacteur biologique)

Diamètre : 200 mm - Hauteur hors sol : 30 cm

Chapeau de ventilation amovible pour accéder aux équipements internes

Équipements intégrés amovibles :

- Filtre secondaire
- Alarme
 - Dispositif d'alarme passif signalant le colmatage du filtre secondaire.
 - Option : dispositif de report d'alarme sonore par buzzer.
- Accès pour prélèvement intégrée au filtre secondaire
 - Diamètre de la colonne de prélèvement : 32 mm
- Sortie basse pré-raccordée

Chambre de collecte et de prélèvement

Chambre de collecte en PVC Ø 315 mm : 2 x 125 mm / 1 x 160 mm

Hauteur hors tout : 100 cm, à rehausser sur place en fonction de l'enfouissement de la chambre.

Hauteur entrées : 26 cm sous la génératrice des tuyaux

Hauteur sortie : 15 cm sous la génératrice du tuyau

Relevage

Un poste de relevage équipé d'une pompe peut être placé en aval de la station d'épuration si la topographie des lieux ne permet pas une évacuation naturelle des eaux vers le milieu récepteur. Il est choisi en fonction de la hauteur et du débit des eaux traitées à relever. Il convient de toujours se référer aux instructions de pose, de fonctionnement, d'entretien et de maintenance du fournisseur de ce poste.

Maintenance

Nettoyage du préfiltre à minimum une fois par an (recommandé tous les trois mois) et lors des vidanges.

Nettoyage du filtre secondaire à l'eau claire à minimum une fois par an (recommandé tous les trois mois) ainsi que lorsque signalé par l'alarme et lors des vidanges.

Vidange de la pré-décantation sitôt que la hauteur de boue atteint 50 % de la hauteur d'eau.

Mise en service

Remplir la cuve de prétraitement d'eau claire jusqu'à débordement vers le traitement biologique.

Prescriptions de pose

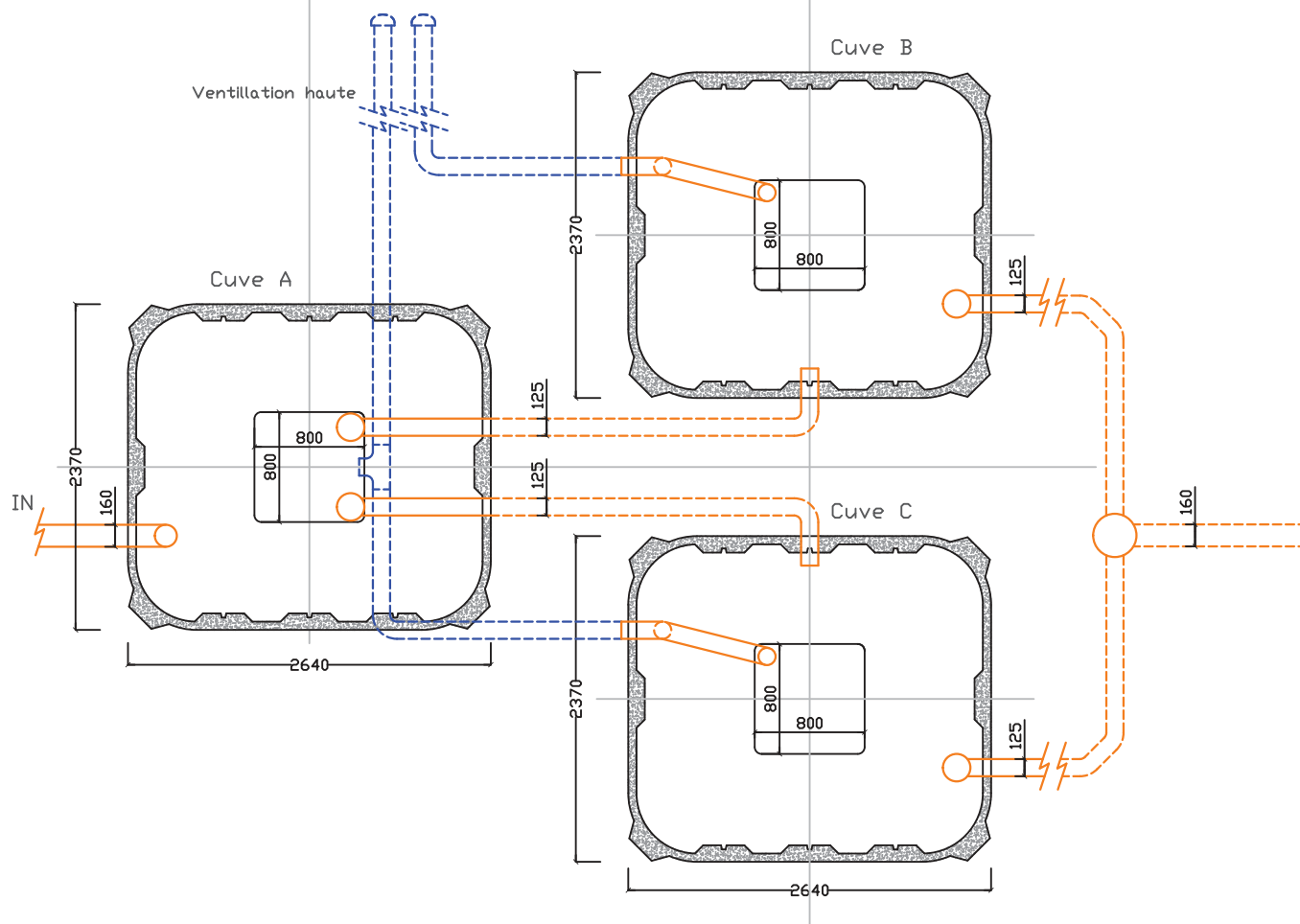
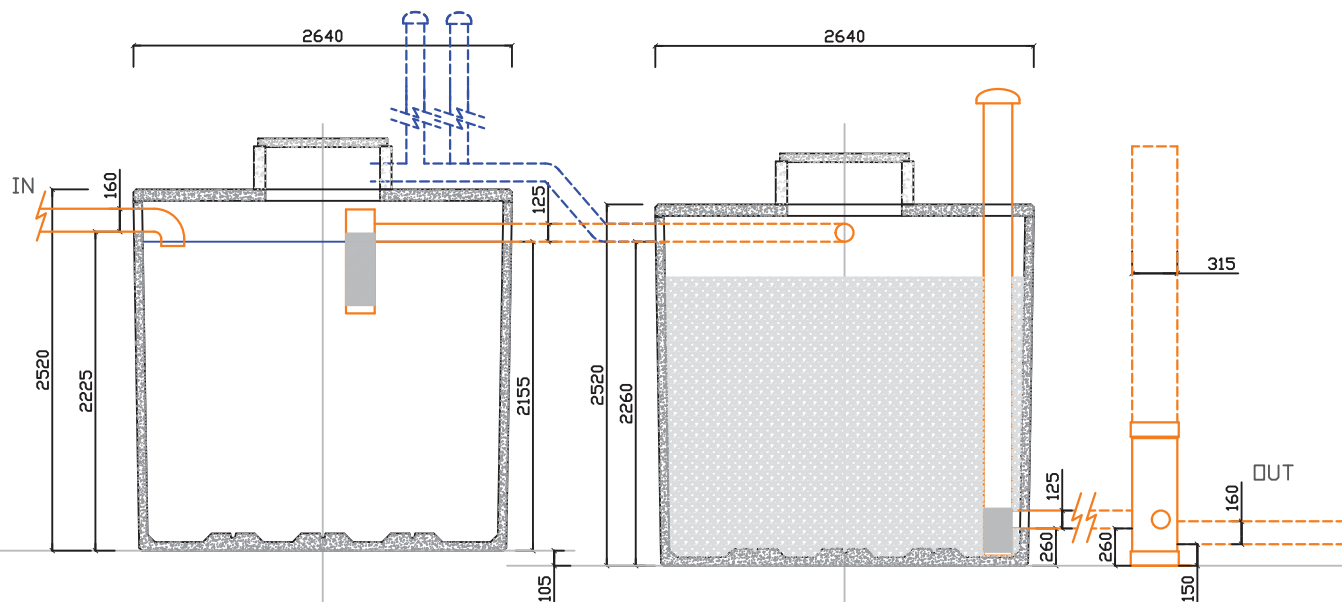
Voir « Guide de mise en œuvre et d'exploitation »

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'œuvre et/ou du Maître d'ouvrage.

IMPORTANT

Station d'épuration destinée au traitement des eaux usées domestiques à l'exclusion des eaux de pluies et/ou de ruissellement.

**Station bénéficiant du marquage CE
Conformément à la norme NF EN 12566-3 + A2**



Dimensions en mm

Prescriptions de pose et ventilation de l'installation : voir guide de mise en oeuvre

Ecart recommandé entre les cuves : 70 cm

Ouvertures de visite : 80 x 80 cm - rehausses en option

Tuyaux PVC égoutage diamètre 160 et 125 mm pour la liaison hydraulique gravitaire des cuves

Tuyaux PVC égoutage diamètre 200 mm pour la colonne technique de ventilation

Tuyaux PVC égoutage diamètre 125 mm pour la ventilation haute des cuves de l'installation

(réservations pour raccordement en attente dans les rehausses)

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions d'implantation particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'oeuvre et/ou du Maître d'ouvrage



Rue de la Bureautique, 1
B-4460 GRACE-HOLLOGNE
Tel: +32(0)4 220 52 30
Fax: +32(0)4 221 20 63

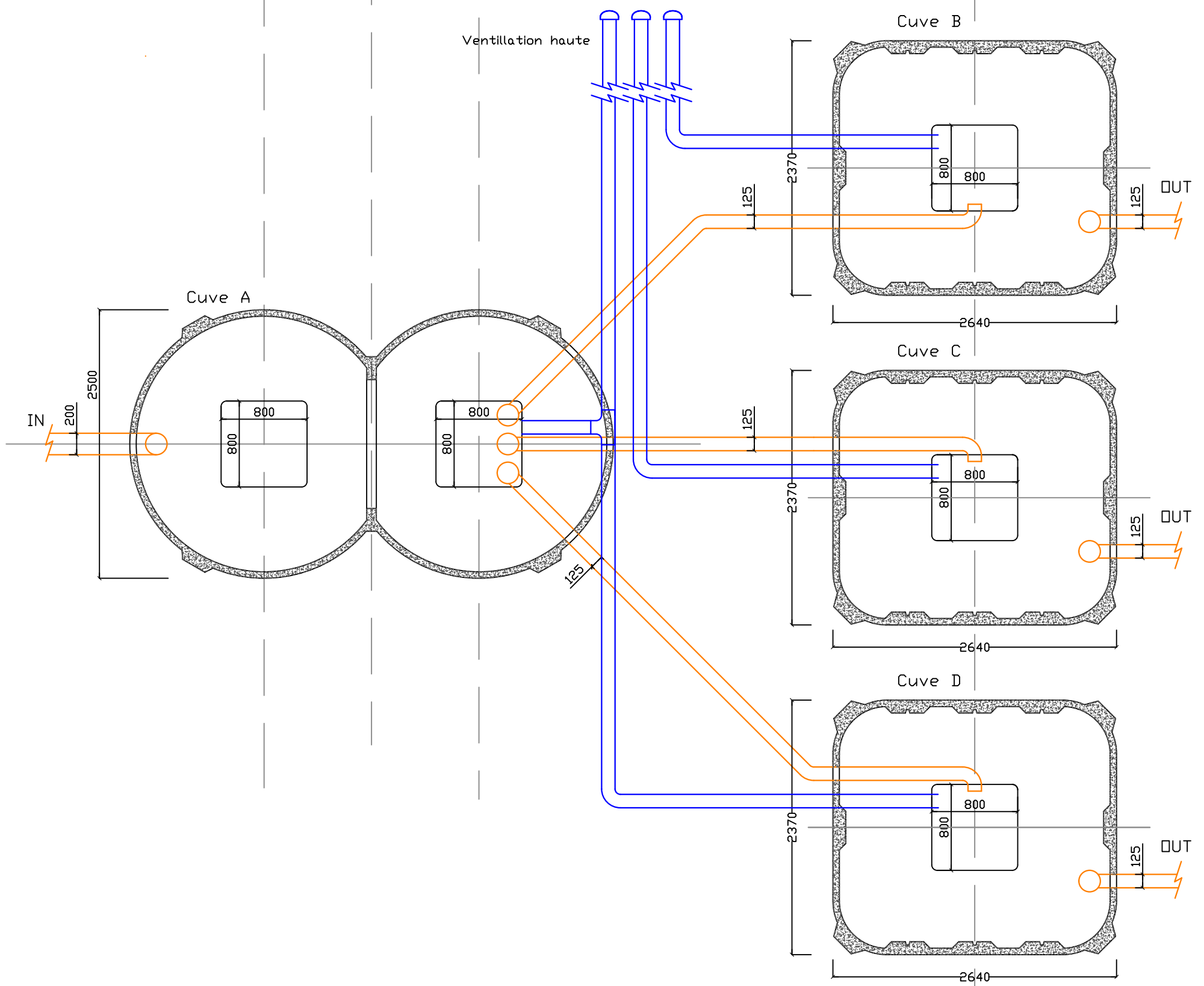
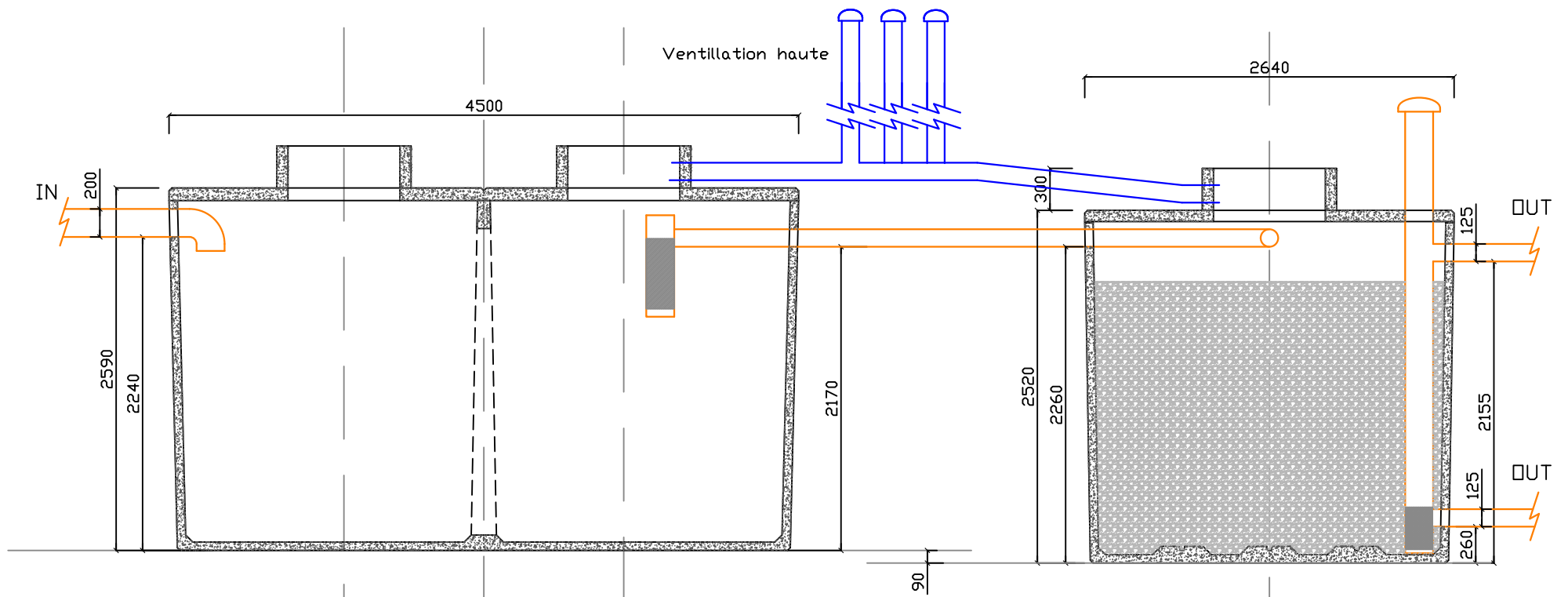
Biofrance® Passive 50 EH

Implantation et coupe

Révision : A

Edition : 22/11/2017

Propriété EPUR, tous droits réservés
Reproduction, même partielle, interdite



Dimensions en mm
 Prescriptions de pose et ventilation de l'installation (voir guide de mise en oeuvre)
 Ecart recommandé entre les cuves : 70 cm
 Ouvertures de visite : 80 x 80 cm

Tuyaux PVC égoutage diamètre 200 mm pour le raccordement en entrée du prédécanteur
 Tuyaux PVC égoutage diamètre 125 mm pour la liaison hydraulique gravitaire des cuves
 Tuyaux PVC égoutage diamètre 200 mm pour la colonne technique de ventilation

Tuyaux PVC égoutage diamètre 125 mm pour la ventilation haute des cuves de l'installation
 (réservations pour raccordement en attente dans les rehausses)

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions d'implantation particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'oeuvre et/ou du Maître d'ouvrage



Rue de la Bureautique, 1
 B-4460 GRACE-HOLLOGNE
 Tel: +32(0)4 220 52 30
 Fax: +32(0)4 221 20 63

BIOFRANCE® Passive 75 EH

Implantation et vue en coupe

Révision : /

Edition : 6/06/2016

Propriété EPUR, tous droits réservés
 Reproduction, même partielle, interdite



BIOFRANCE® Passive 21 EH

Données techniques de base

La station BIOFRANCE® Passive 21 EH est dimensionnée pour le traitement d'eaux usées domestiques correspondant à 21 équivalent-habitant (EH), selon les caractéristiques standard suivantes :

- 3,15 m³ / jour (à raison de 150 litres/EH/jour)
- 120 g DCO/EH/jour
- 60 g DBO5/EH/jour
- 90 g MES/EH/jour
- 10 g N/EH/jour
- 2 g P/EH/jour

Performances épuratoire

Procédé testé selon protocole CE norme EN 12566-3+A2.

Composition du poste

Station composée de 2 cuves en béton armé de fibres d'acier, auto-compactant à démoulage différé

- Classe de résistance : C50/60 selon norme EN 206-1 – classe d'exposition : XC1, XC2, XC4, XA1, XA2, XF1
 - Classe de trafic : A15
 - Joint de scellement entre corps de cuve et couvercle en béton fibré situé au-dessus du niveau d'eau.
 - Étanchéité des tuyauteries IN et OUT assurée avec le corps de cuve par des joints caoutchouc à lèvres, tous positionnés au-dessus du fil d'eau.
 - Bas de cuve et couvercle chanfreinés, évitant les arêtes vives et les risques d'éclats dans le béton.
 - Couvercle de cuve équipé de rainures d'évacuation des eaux de pluies durant le stockage.
 - Rehausses de cuve : en option
 - Tampon de visite en béton fibré fourni, face visible larmée avec accessoire de manutention en inox scellé dans la masse.
- Résistance : charge ponctuelle 150 kg.

	<u>Pré-décantation</u>	<u>Traitement biologique</u>
N° de cuve(s)	A	B
Volume nominal	10 m ³	10 m ³
Forme de la cuve	Rectangulaire	Rectangulaire
Dimensions extérieures	264 x 237 cm	264 x 237 cm
Hauteur hors tout	252 cm	252 cm
Hauteur entrée *	222,5 cm	226 cm
Hauteur sortie *	215,5 cm	26 cm
Diamètre raccords IN	125 mm	125 mm
Diamètre raccords OUT	125 mm	125 mm
Ouverture de visite	80 x 80 cm	80 x 80 cm
Poids de la cuve	6200 kg	10400 kg ⁽¹⁾
Remarques	Coude d'entrée siphonide anti-refoulement	Colonne technique en sortie du réacteur biologique (détails ci-dessous). Connexion Ø125 mm pour ventilation de l'installation prééquipée dans le corps de cuve.

(*) Hauteur sous la génératrice inférieure du tuyau – terrassement par paliers entre pré-décanteur et traitement biologique

⁽¹⁾ Légère variante possible en fonction du taux d'humidité du substrat

Préfiltre

Préfiltre équipé en sortie de décanteur primaire, accessible pour maintenance depuis le tampon de visite

Répartition hydraulique

Auget amovible et calibré de répartition du flux hydraulique par basculement alternatif automatique.

Plateau amovible de répartition surfacique de la charge hydraulique.

Réacteur biologique – descriptif succinct du procédé

Le procédé épuratoire se base sur le principe de la digestion bactérienne des charges organique et chimique.

La biomasse se fixe sur un substrat de brûlé d'argile pérenne, mécaniquement résistant, imputrescible, inerte, aéré, poreux et de densité adaptée.

L'eau prétraitée est répartie uniformément sur la surface et percole à travers le substrat chargé de biomasse.

Colonne technique intégrée à la station (sortie du réacteur biologique)

Diamètre : 200 mm - Hauteur hors sol : 30 cm

Chapeau de ventilation amovible pour accéder aux équipements internes

Équipements intégrés amovibles :

- Filtre secondaire
- Alarme
 - Dispositif d'alarme passif signalant le colmatage du filtre secondaire.
 - Option : dispositif de report d'alarme sonore par buzzer.
- Accès pour prélèvement intégrée au filtre secondaire
 - Diamètre de la colonne de prélèvement : 32 mm
- Sortie basse pré-raccordée

Relevage

Un poste de relevage équipé d'une pompe peut être placé en aval de la station d'épuration si la topographie des lieux ne permet pas une évacuation naturelle des eaux vers le milieu récepteur. Il est choisi en fonction de la hauteur et du débit des eaux traitées à relever. Il convient de toujours se référer aux instructions de pose, de fonctionnement, d'entretien et de maintenance du fournisseur de ce poste.

Maintenance

Nettoyage du préfiltre à minimum une fois par an (recommandé tous les trois mois) et lors des vidanges.

Nettoyage du filtre secondaire à l'eau claire à minimum une fois par an (recommandé tous les trois mois) ainsi que lorsque signalé par l'alarme et lors des vidanges.

Vidange de la pré-décantation sitôt que la hauteur de boue atteint 50 % de la hauteur d'eau.

Mise en service

Remplir la cuve de prétraitement d'eau claire jusqu'à débordement vers le traitement biologique.

Prescriptions de pose

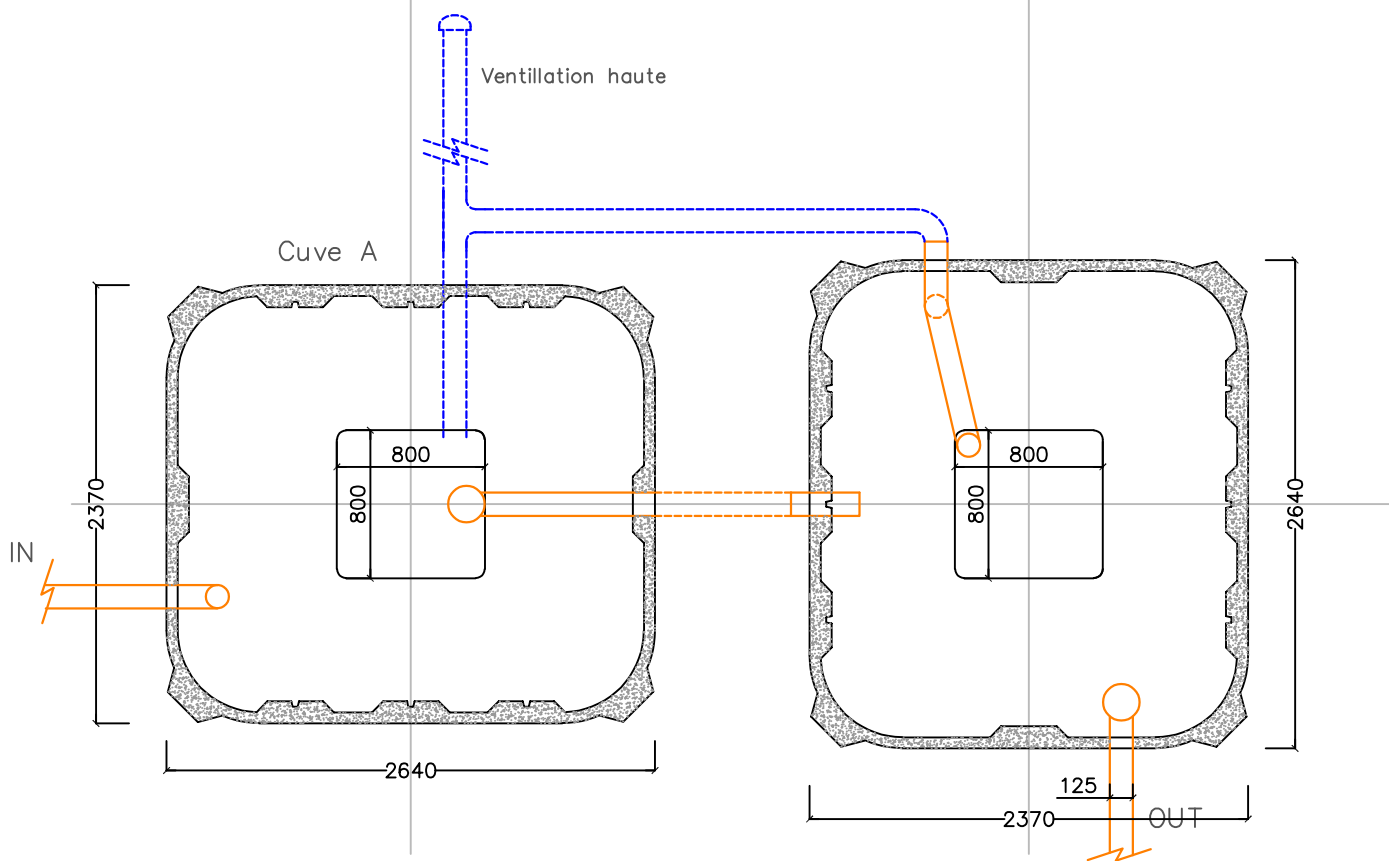
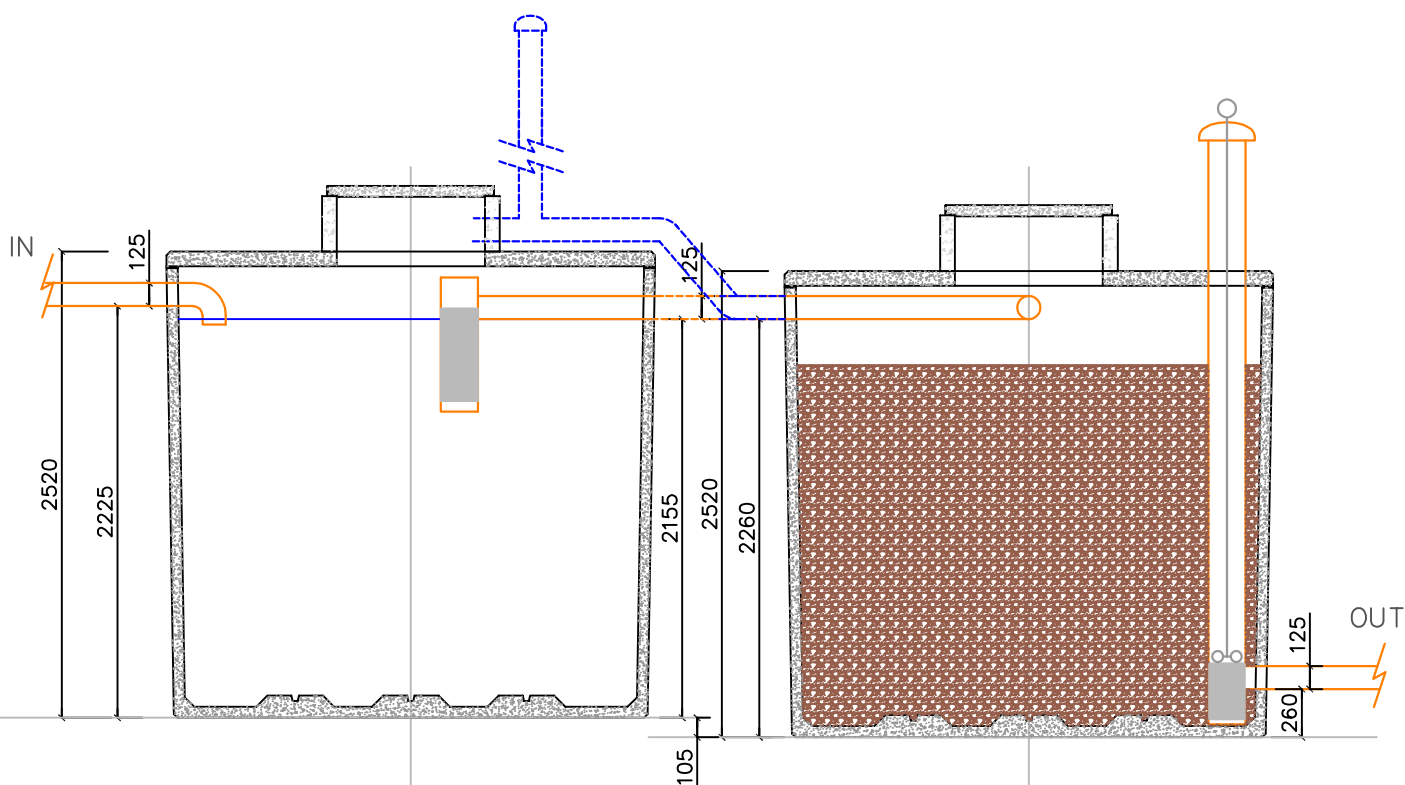
Voir « Guide de mise en œuvre et d'exploitation »

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'œuvre et/ou du Maître d'ouvrage.

IMPORTANT

Station d'épuration destinée au traitement des eaux usées domestiques à l'exclusion des eaux de pluies et/ou de ruissellement.

**Station bénéficiant du marquage CE
Conformément à la norme NF EN 12566-3 + A2**



Dimensions en mm
 Prescriptions de pose et ventilation de l'installation : voir guide de mise en oeuvre

Ecart recommandé entre les cuves : 70 cm

Ouvertures de visite : 80 x 80 cm – rehausses en option

Tuyaux PVC égoutage diamètre 125 mm pour la liaison hydraulique gravitaire des cuves

Tuyaux PVC égoutage diamètre 200 mm pour la colonne technique de ventilation

Tuyaux PVC égoutage diamètre 125 mm pour la ventilation haute des cuves de l'installation

(réservations pour raccordement en attente dans les rehausses)

Étude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions d'implantation particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'oeuvre et/ou du Maître d'ouvrage



Rue de la Bureautique, 1
 B-4460 GRACE-HOLLOGNE
 Tel:+32(0)4 220 52 30
 Fax:+32(0)4 221 20 63

BIOFRANCE® Passive 21 EH

Capacité de traitement maximale : 21 EH

Implantation et coupe

Révision : A

Edition : 28/01/2021

Propriété EPUR, tous droits réservés
 Reproduction, même partielle, interdite



BIOFRANCE® Passive 25 EH

Données techniques de base

La station BIOFRANCE® Passive 25 EH est dimensionnée pour le traitement d'eaux usées domestiques correspondant à 25 équivalent-habitant (EH), selon les caractéristiques standard suivantes :

- 3,75 m³ / jour (à raison de 150 litres/EH/jour)
- 120 g DCO/EH/jour
- 60 g DBO5/EH/jour
- 90 g MES/EH/jour
- 10 g N/EH/jour
- 2 g P/EH/jour

Performances épuratoire

Procédé testé selon protocole CE norme EN 12566-3+A2.

Composition du poste

Station composée de 2 cuves en béton armé de fibres d'acier, auto-compactant à démoulage différé

- Classe de résistance : C50/60 selon norme EN 206-1 – classe d'exposition : XC1, XC2, XC4, XA1, XA2, XF1
- Classe de trafic : A15
- Joint de scellement entre corps de cuve et couvercle en béton fibré situé au-dessus du niveau d'eau.
- Étanchéité des tuyauteries IN et OUT assurée avec le corps de cuve par des joints caoutchouc à lèvres, tous positionnés au-dessus du fil d'eau.
- Bas de cuve et couvercle chanfreinés, évitant les arêtes vives et les risques d'éclats dans le béton.
- Couvercle de cuve équipé de rainures d'évacuation des eaux de pluies durant le stockage.
- Rehausses de cuve : en option
- Tampon de visite en béton fibré fourni, face visible larmée avec accessoire de manutention en inox scellé dans la masse.
Résistance : charge ponctuelle 150 kg.

	<u>Pré-décantation</u>	<u>Traitement biologique</u>
N° de cuve(s)	A	B
Volume nominal	10 m ³	10 m ³
Forme de la cuve	Rectangulaire	Rectangulaire
Dimensions extérieures	264 x 237 cm	264 x 237 cm
Hauteur hors tout	252 cm	252 cm
Hauteur entrée *	222,5 cm	226 cm
Hauteur sortie *	215,5 cm	26 cm
Diamètre raccords IN	125 mm	125 mm
Diamètre raccords OUT	125 mm	125 mm
Ouverture de visite	80 x 80 cm	80 x 80 cm
Poids de la cuve	6200 kg	10400 kg ⁽¹⁾
Remarques	Coude d'entrée siphonide anti-refoulement	Colonne technique en sortie du réacteur biologique (détails ci-dessous). Connexion Ø125 mm pour ventilation de l'installation prééquipée dans le corps de cuve.

(*) Hauteur sous la génératrice inférieure du tuyau – terrassement par paliers entre pré-décanteur et traitement biologique

⁽¹⁾ Légère variante possible en fonction du taux d'humidité du substrat

Préfiltre

Préfiltre équipé en sortie de décanteur primaire, accessible pour maintenance depuis le tampon de visite

Répartition hydraulique

Auget amovible et calibré de répartition du flux hydraulique par basculement alternatif automatique.

Plateau amovible de répartition surfacique de la charge hydraulique.

Réacteur biologique – descriptif succinct du procédé

Le procédé épuratoire se base sur le principe de la digestion bactérienne des charges organique et chimique.

La biomasse se fixe sur un substrat de brûlé d'argile pérenne, mécaniquement résistant, imputrescible, inerte, aéré, poreux et de densité adaptée.

L'eau prétraitée est répartie uniformément sur la surface et percole à travers le substrat chargé de biomasse.

Colonne technique intégrée à la station (sortie du réacteur biologique)

Diamètre : 200 mm - Hauteur hors sol : 30 cm

Chapeau de ventilation amovible pour accéder aux équipements internes

Équipements intégrés amovibles :

- Filtre secondaire
- Alarme
 - Dispositif d'alarme passif signalant le colmatage du filtre secondaire.
 - Option : dispositif de report d'alarme sonore par buzzer.
- Accès pour prélèvement intégrée au filtre secondaire
 - Diamètre de la colonne de prélèvement : 32 mm
- Sortie basse pré-raccordée

Relevage

Un poste de relevage équipé d'une pompe peut être placé en aval de la station d'épuration si la topographie des lieux ne permet pas une évacuation naturelle des eaux vers le milieu récepteur. Il est choisi en fonction de la hauteur et du débit des eaux traitées à relever. Il convient de toujours se référer aux instructions de pose, de fonctionnement, d'entretien et de maintenance du fournisseur de ce poste.

Maintenance

Nettoyage du préfiltre à minimum une fois par an (recommandé tous les trois mois) et lors des vidanges.

Nettoyage du filtre secondaire à l'eau claire à minimum une fois par an (recommandé tous les trois mois) ainsi que lorsque signalé par l'alarme et lors des vidanges.

Vidange de la pré-décantation sitôt que la hauteur de boue atteint 50 % de la hauteur d'eau.

Mise en service

Remplir la cuve de prétraitement d'eau claire jusqu'à débordement vers le traitement biologique.

Prescriptions de pose

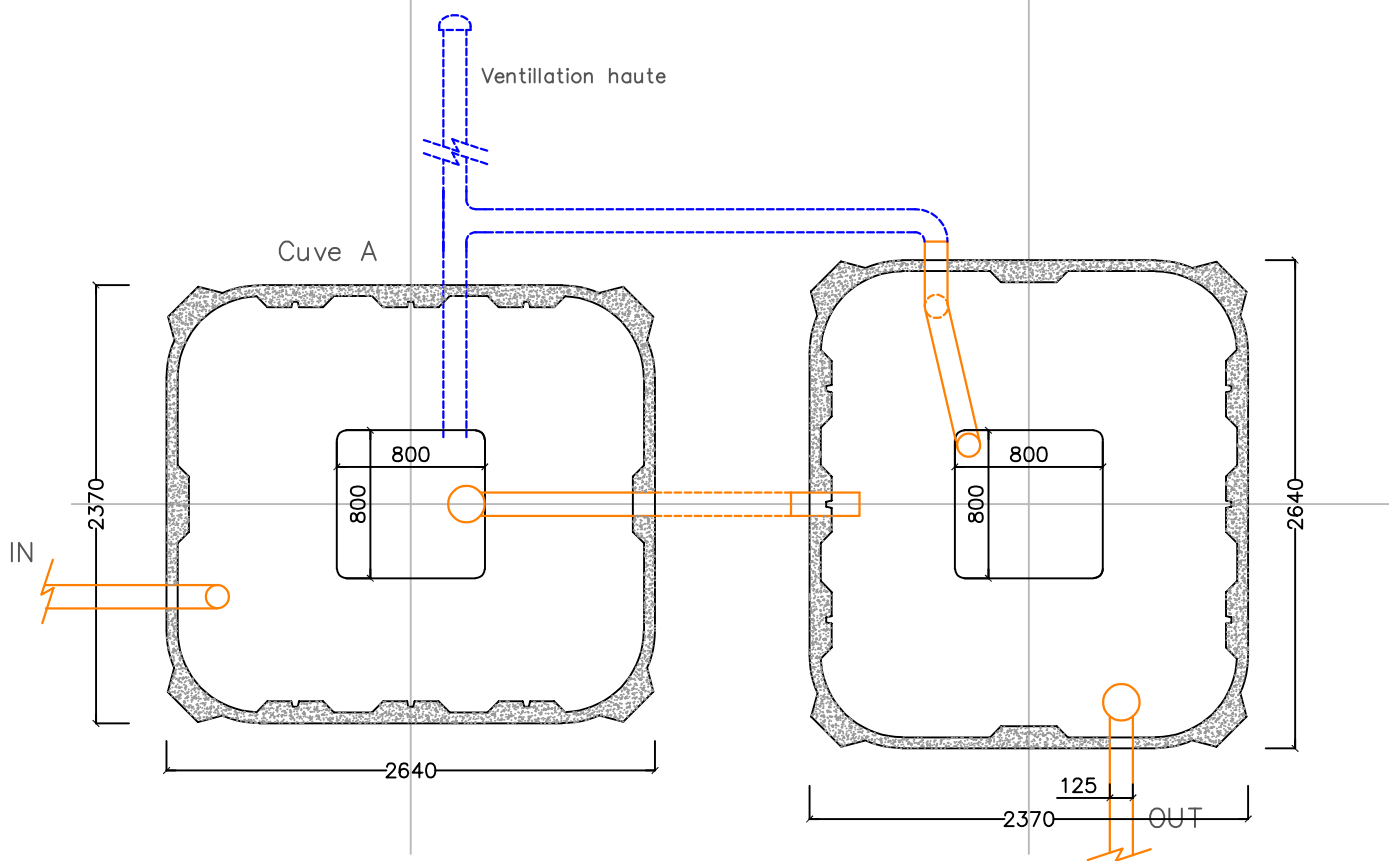
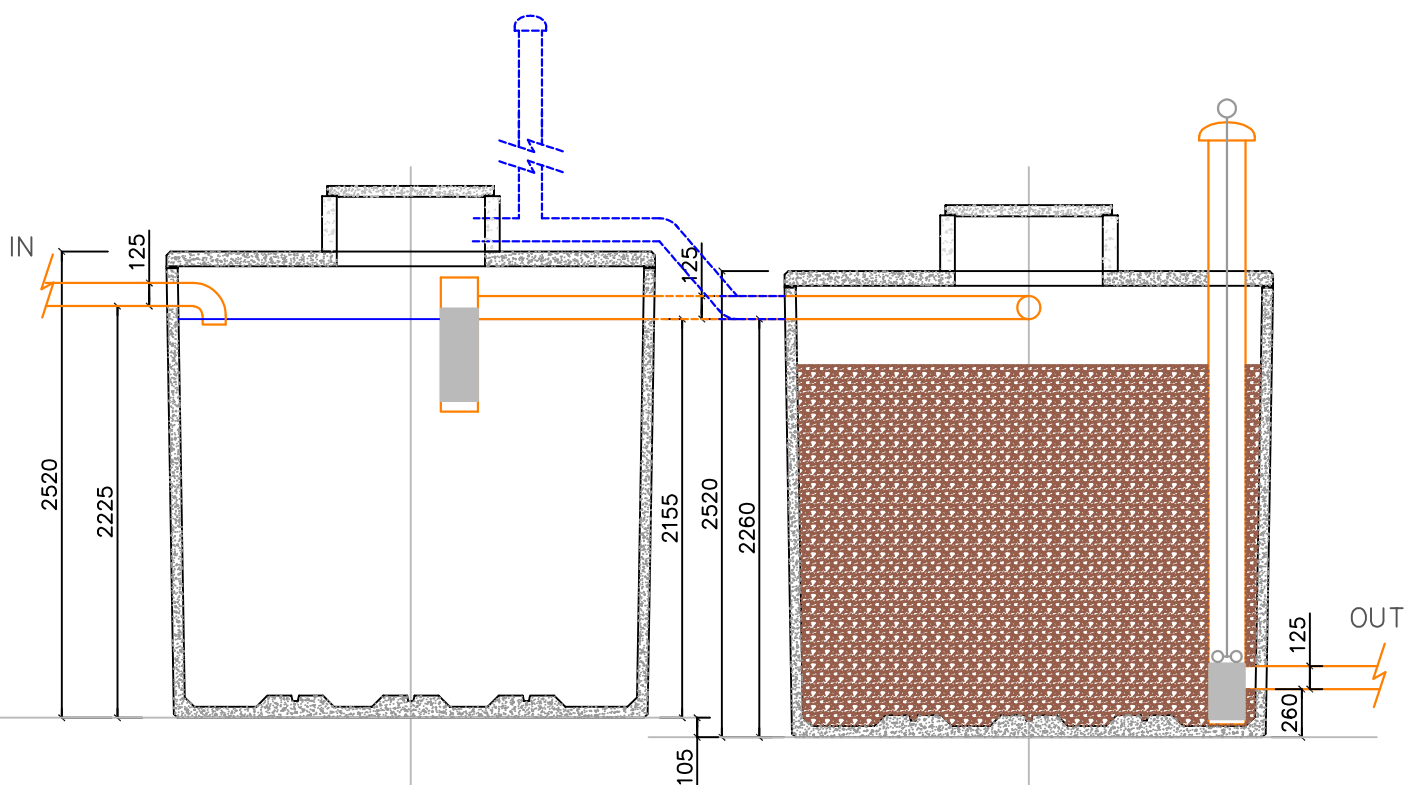
Voir « Guide de mise en œuvre et d'exploitation »

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'œuvre et/ou du Maître d'ouvrage.

IMPORTANT

Station d'épuration destinée au traitement des eaux usées domestiques à l'exclusion des eaux de pluies et/ou de ruissellement.

**Station bénéficiant du marquage CE
Conformément à la norme NF EN 12566-3 + A2**



Dimensions en mm

Prescriptions de pose et ventilation de l'installation : voir guide de mise en oeuvre

Ecart recommandé entre les cuves : 70 cm

Ouvertures de visite : 80 x 80 cm – rehausses en option

Tuyaux PVC égoutage diamètre 125 mm pour la liaison hydraulique gravitaire des cuves

Tuyaux PVC égoutage diamètre 200 mm pour la colonne technique de ventilation

Tuyaux PVC égoutage diamètre 125 mm pour la ventilation haute des cuves de l'installation

(réservations pour raccordement en attente dans les rehausses)

Étude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions d'implantation particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'oeuvre et/ou du Maître d'ouvrage



Rue de la Bureautique, 1
B-4460 GRACE-HOLLOGNE
Tel:+32(0)4 220 52 30
Fax:+32(0)4 221 20 63

BIOFRANCE® Passive 25 EH

Capacité de traitement maximale : 25 EH

Implantation et coupe

Révision : A

Edition : 28/01/2021

Propriété EPUR, tous droits réservés
Reproduction, même partielle, interdite



BIOFRANCE® Passive 30 EH

Données techniques de base

La station BIOFRANCE® Passive 30 EH est dimensionnée pour le traitement d'eaux usées domestiques correspondant à 30 équivalent-habitant (EH), selon les caractéristiques standard suivantes :

- 4,50 m³ / jour (à raison de 150 litres/EH/jour)
- 120 g DCO/EH/jour
- 60 g DBO5/EH/jour
- 90 g MES/EH/jour
- 10 g N/EH/jour
- 2 g P/EH/jour

Performances épuratoire

Procédé testé selon protocole CE norme EN 12566-3+A2.

Composition du poste

Station composée de 3 cuves en béton armé de fibres d'acier, auto-compactant à démoulage différé

- Classe de résistance : C50/60 selon norme EN 206-1 – classe d'exposition : XC1, XC2, XC4, XA1, XA2, XF1
 - Classe de trafic : A15
 - Joint de scellement entre corps de cuve et couvercle en béton fibré situé au-dessus du niveau d'eau.
 - Étanchéité des tuyauteries IN et OUT assurée avec le corps de cuve par des joints caoutchouc à lèvres, tous positionnés au-dessus du fil d'eau.
 - Bas de cuve et couvercle chanfreinés, évitant les arêtes vives et les risques d'éclats dans le béton.
 - Couvercle de cuve équipé de rainures d'évacuation des eaux de pluies durant le stockage.
 - Rehausses de cuve : en option
 - Tampon de visite en béton fibré fourni, face visible larmée avec accessoire de manutention en inox scellé dans la masse.
- Résistance : charge ponctuelle 150 kg.

	<u>Pré-décantation</u>	<u>Traitement biologique</u>
N° de cuve(s)	A	B et C
Volume nominal	10 m ³	2 x 7 m ³
Forme de la cuve	Rectangulaire	Rectangulaire
Dimensions extérieures	264 x 237 cm	240 x 211 cm
Hauteur hors tout	252 cm	221 cm
Hauteur entrée *	222,5 cm	199 cm
Hauteur sortie *	215,5 cm	26 cm
Diamètre raccords IN	160 mm	125 mm
Diamètre raccords OUT	125 mm	125 mm
Ouverture de visite	80 x 80 cm	2 x (80 x 80 cm)
Poids de la cuve	6200 kg	5900 kg ⁽¹⁾
Remarques	Coude d'entrée siphonide anti-refoulement	Colonnes techniques en sortie des réacteurs biologiques (détails ci-dessous). Connexions Ø125 mm pour ventilation de l'installation prééquipées dans les corps de cuve.

(*) Hauteur sous la génératrice inférieure du tuyau – terrassement par paliers entre pré-décanteur et traitement biologique

⁽¹⁾ légère variante possible en fonction du taux d'humidité du substrat

Préfiltre

2 préfiltres équipés en sortie de décanteur primaire, accessibles pour maintenance depuis le tampon de visite

Répartition hydraulique

Auget amovible et calibré de répartition du flux hydraulique par basculement alternatif automatique.

Plateau amovible de répartition surfacique de la charge hydraulique.

Réacteur biologique – descriptif succinct du procédé

Le procédé épuratoire se base sur le principe de la digestion bactérienne des charges organique et chimique.

La biomasse se fixe sur un substrat de brûlé d'argile pérenne, mécaniquement résistant, imputrescible, inerte, aéré, poreux et de densité adaptée.

L'eau prétraitée est répartie uniformément sur la surface et percole à travers le substrat chargé de biomasse.

Colonne technique intégrée à la station (sortie du réacteur biologique)

Diamètre : 200 mm - Hauteur hors sol : 30 cm

Chapeau de ventilation amovible pour accéder aux équipements internes

Équipements intégrés amovibles :

- Filtre secondaire
- Alarme
 - Dispositif d'alarme passif signalant le colmatage du filtre secondaire.
 - Option : dispositif de report d'alarme sonore par buzzer.
- Accès pour prélèvement intégrée au filtre secondaire
 - Diamètre de la colonne de prélèvement : 32 mm
- Sortie basse pré-raccordée

Chambre de collecte et de prélèvement

Chambre de collecte en PVC Ø 315 mm : 2 x 125 mm / 1 x 160 mm

Hauteur hors tout : 100 cm, à rehausser sur place en fonction de l'enfouissement de la chambre.

Hauteur entrées : 26 cm sous la génératrice des tuyaux

Hauteur sortie : 15 cm sous la génératrice du tuyau

Relevage

Un poste de relevage équipé d'une pompe peut être placé en aval de la station d'épuration si la topographie des lieux ne permet pas une évacuation naturelle des eaux vers le milieu récepteur. Il est choisi en fonction de la hauteur et du débit des eaux traitées à relever. Il convient de toujours se référer aux instructions de pose, de fonctionnement, d'entretien et de maintenance du fournisseur de ce poste.

Maintenance

Nettoyage du préfiltre à minimum une fois par an (recommandé tous les trois mois) et lors des vidanges.

Nettoyage du filtre secondaire à l'eau claire à minimum une fois par an (recommandé tous les trois mois) ainsi que lorsque signalé par l'alarme et lors des vidanges.

Vidange de la pré-décantation sitôt que la hauteur de boue atteint 50 % de la hauteur d'eau.

Mise en service

Remplir la cuve de prétraitement d'eau claire jusqu'à débordement vers le traitement biologique.

Prescriptions de pose

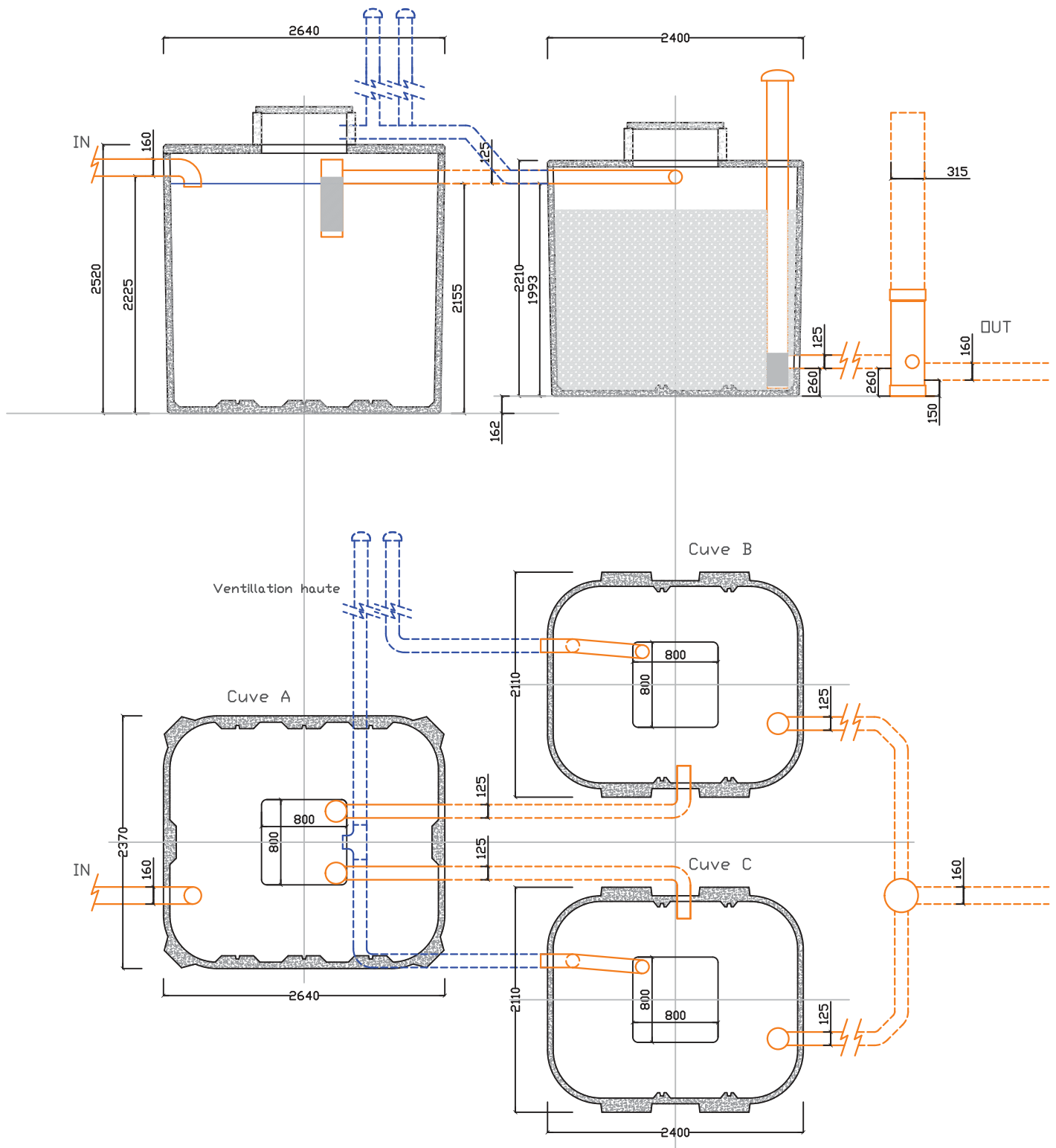
Voir « Guide de mise en œuvre et d'exploitation »

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'œuvre et/ou du Maître d'ouvrage.

IMPORTANT

Station d'épuration destinée au traitement des eaux usées domestiques à l'exclusion des eaux de pluies et/ou de ruissellement.

**Station bénéficiant du marquage CE
Conformément à la norme NF EN 12566-3 + A2**



Dimensions en mm

Prescriptions de pose et ventilation de l'installation : voir guide de mise en oeuvre

Ecart recommandé entre les cuves : 70 cm

Ouvertures de visite : 80 x 80 cm - rehausses en option

Tuyaux PVC égoutage diamètre 160 et 125 mm pour la liaison hydraulique gravitaire des cuves

Tuyaux PVC égoutage diamètre 200 mm pour la colonne technique de ventilation

Tuyaux PVC égoutage diamètre 125 mm pour la ventilation haute des cuves de l'installation

(réservations pour raccordement en attente dans les rehausses)

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions d'implantation particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'oeuvre et/ou du Maître d'ouvrage



Rue de la Bureautique, 1
B-4460 GRACE-HOLLOGNE
Tel:+32(0)4 220 52 30
Fax:+32(0)4 221 20 63

Biofrance[®] Passive 30 EH

Implantation et coupe

Révision : A

Edition : 22/11/2017

Propriété EPUR, tous droits réservés
Reproduction, même partielle, interdite



BIOFRANCE® Roto Passive 7 EH

Agrément National n° 2016-009-mod01-ext01

Données techniques de base

La station BIOFRANCE® Roto Passive 7 EH est dimensionnée pour le traitement d'eaux usées domestiques selon les caractéristiques standard suivantes :

- 1,05 litres d'eau usée par jour (soit 7 équivalent habitant (EH) à raison de 150 litres/EH/jour)
- 120 g DCO/EH/jour
- 60 g DBO5/EH/jour
- 90 g MES/EH/jour
- 10 g N/EH/jour
- 2 g P/EH/jour

Performances épuratoire

Procédé testé selon protocole CE norme EN 12566-3+A2.

Composition du poste

Station composée de 1 cuve en polyéthylène rotomoulé

- Classe de trafic : A15
- Étanchéité des tuyauteries IN et OUT assurée avec le corps de cuve par des joints caoutchouc à lèvres, tous positionnés au-dessus du fil d'eau.
- Rehausse en polyéthylène rotomoulé 100 x 100 cm x 25 cm de haut, fixée, et pré-équipée de la connexion pour ventilation de l'installation.
- Tampon de visite en PEHD fourni, face visible larmée, avec système de verrouillage. Résistance : charge ponctuelle 150 kg

Volume utile : 7,2 m³

Diamètre extérieur : 250/220 cm

Hauteur hors tout : 220 cm + rehausse de 25 cm

Hauteur entrée : 188 cm sous la génératrice inférieure du tuyau

Hauteur sortie basse : 20 cm sous la génératrice inférieure du tuyau

Diamètre des tuyauteries entrée et sortie : 110 mm

Ouverture de visite : 79 x 79 cm

Poids de la cuve : 1550 kg (légère variante possible en fonction du taux d'humidité du substrat)

Nombre d'anneaux de levage : manutention par sangles adaptées

2 compartiments : Pré-décanteur équipé d'un coude d'entrée siphonide anti-refoulement.
Réacteur biologique équipé d'une colonne technique (détails ci-dessous).

Préfiltre

Préfiltre équipé en sortie de pré-décanteur, accessible pour maintenance depuis le tampon de visite.

Répartition hydraulique

Auget amovible et calibré de répartition du flux hydraulique par basculement alternatif automatique.

Plateau amovible de répartition surfacique de la charge hydraulique.

Réacteur biologique – descriptif succinct du procédé

Le procédé épuratoire se base sur le principe de la digestion bactérienne des charges organique et chimique.

La biomasse se fixe sur un substrat de brûlé d'argile pérenne, mécaniquement résistant, imputrescible, inerte, aéré, poreux et de densité adaptée.

L'eau prétraitée est répartie uniformément sur la surface et percole à travers le substrat chargé de biomasse.

Colonne technique intégrée à la station

Diamètre : 200 mm - Hauteur hors sol : 30 cm

Chapeau de ventilation amovible pour accéder aux équipements internes

Équipements intégrés amovibles :

- Filtre secondaire
- Alarme
 - Dispositif d'alarme passif signalant le colmatage du filtre secondaire.
 - Option : dispositif de report d'alarme sonore par buzzer.
- Accès pour prélèvement intégrée au filtre secondaire
 - Diamètre de la colonne de prélèvement : 32 mm
- Sortie basse pré-raccordée

Maintenance

Nettoyage du préfiltre à l'eau claire recommandé tous les trois mois et lors des vidanges.

Nettoyage du filtre secondaire à l'eau claire recommandé tous les trois mois, lorsque signalé par l'alarme et lors des vidanges.

Vidange de la pré-décantation sitôt que la hauteur de boue atteint 50 % de la hauteur d'eau.

Mise en service

Remplir la chambre de prétraitement d'eau claire jusqu'à débordement vers le traitement biologique.

Dès cet instant, la station est fonctionnelle.

Relevage

Un poste de relevage équipé d'une pompe peut être placé en aval de la station d'épuration si la topographie des lieux ne permet pas une évacuation naturelle des eaux vers le milieu récepteur. Il est choisi en fonction de la hauteur et du débit des eaux traitées à relever. Il convient de toujours se référer aux instructions de pose, de fonctionnement, d'entretien et de maintenance du fournisseur de ce poste.

Prescriptions de pose

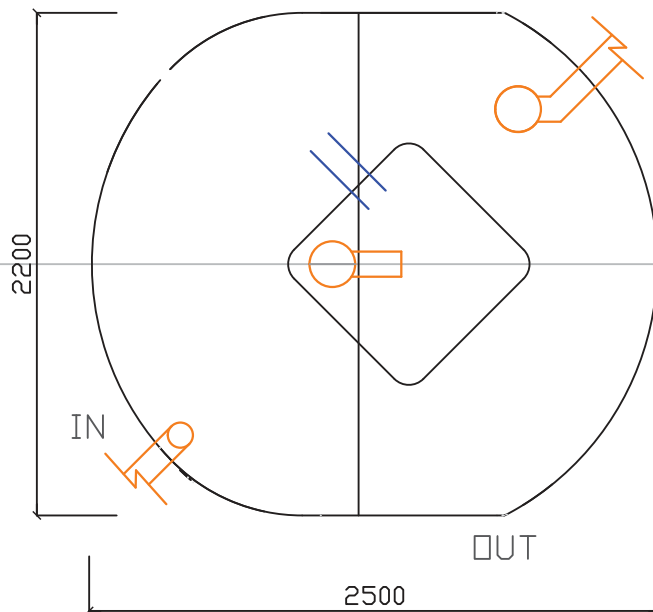
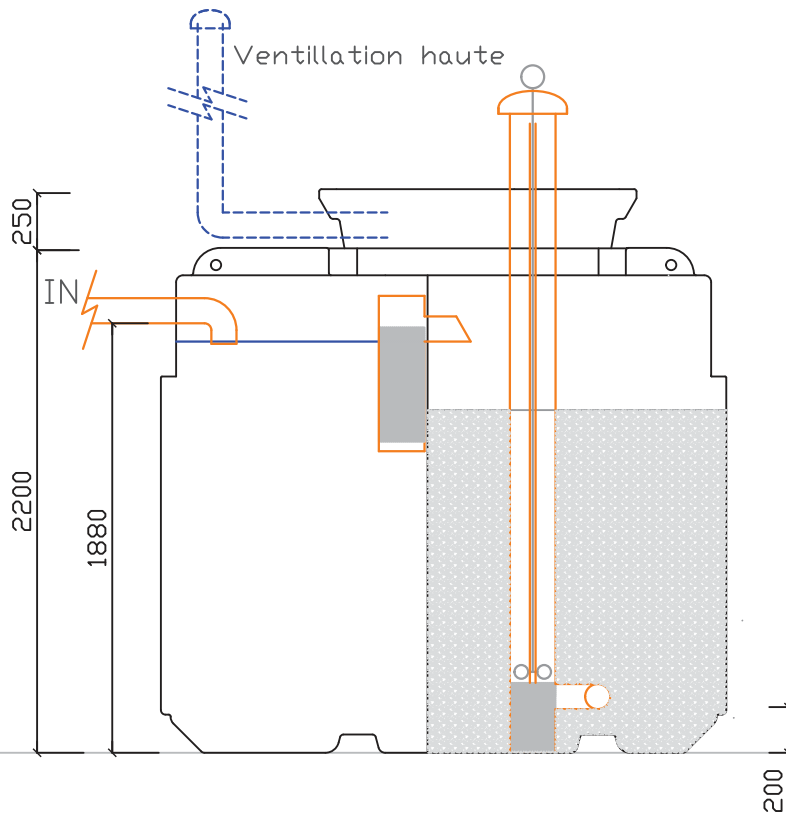
Voir « Guide de mise en œuvre et d'exploitation »

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'œuvre et/ou du Maître d'ouvrage.

IMPORTANT

**Station d'épuration destinée au traitement des eaux usées domestiques
à l'exclusion des eaux de pluies et/ou de ruissellement.**

Station bénéficiant du marquage CE conformément à la norme NF EN 12566-3 + A2



Dimensions en mm

Prescriptions de pose et ventilation de l'installation : voir guide de mise en oeuvre

Ouvertures de visite : 79 x 79 cm

Tuyaux PVC égoutage diamètre 110 mm pour la liaison hydraulique gravitaire de la cuve

Tuyaux PVC égoutage diamètre 200 mm pour la colonne technique de ventilation

Tuyaux PVC égoutage diamètre 110 mm pour la ventilation haute (réservations pour raccordement en attente dans la rehausse)

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions d'implantation particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'oeuvre et/ou du Maître d'ouvrage



Rue de la Bureautique, 1
B-4460 GRACE-HOLLOGNE
Tel: +32(0)4 220 52 30
Fax: +32(0)4 221 20 63

BIOFRANCE® Roto Passive 7 EH

Agrément National 2016-009-mod01-ext01

Implantation et coupe

Révision :

Edition : 23/08/2017

Propriété EPUR, tous droits réservés
Reproduction, même partielle, interdite



BIOFRANCE® Roto Passive 15 EH

Agrément National n° 2016-009-mod01-ext02

Données techniques de base

La station BIOFRANCE® Roto Passive 15 EH est dimensionnée pour le traitement d'eaux usées domestiques correspondant à 15 équivalent-habitant (EH), selon les caractéristiques standard suivantes :

- 2,25 m³ / jour (à raison de 150 litres/EH/jour)
- 120 g DCO/EH/jour
- 60 g DBO5/EH/jour
- 90 g MES/EH/jour
- 10 g N/EH/jour
- 2 g P/EH/jour

Performances épuratoire

Procédé testé selon protocole CE norme EN 12566-3+A2.

Composition du poste

Station composée de 2 cuves en polyéthylène rotomoulé

- Joint de scellement entre corps de cuve et couvercle en béton fibré situé au-dessus du niveau d'eau.
- Étanchéité des tuyauteries IN et OUT assurée avec le corps de cuve par des joints caoutchouc à lèvres, tous positionnés au-dessus du fil d'eau.
- Bas de cuve et couvercle chanfreinés, évitant les arêtes vives et les risques d'éclats dans le béton.
- Rehausse en polyéthylène rotomoulé 100 x 100 cm x 25 cm de haut, fixée, et pré-équipée de la connexion pour ventilation de l'installation.
- Tampon de visite en PEHD fourni, face visible larmée, avec système de verrouillage. Résistance : charge ponctuelle 150 kg.

	<u>Pré-décantation</u>	<u>Traitement biologique</u>
N° de cuve(s)	A	B
Volume nominal	7,2 m ³	7,2 m ³
Forme de la cuve	Cylindrique	Cylindrique
Dimensions extérieures	250/220 cm	250/220 cm
Hauteur hors tout	220 + 25 (rehausse) cm	220 + 25 (rehausse) cm
Hauteur entrée *	188 cm	188 cm
Hauteur sortie *	181 cm	20 cm
Diamètre raccords IN	125 mm	125 mm
Diamètre raccords OUT	125 mm	125 mm
Ouverture de visite	79 x 79 cm	79 x 79 cm
Poids de la cuve	350 kg	2750 kg ⁽¹⁾
Remarques	Coude d'entrée siphonide anti-refoulement	Colonne technique en sortie du réacteur biologique (détails ci-dessous).

(*) Hauteur sous la génératrice inférieure du tuyau – terrassement par paliers entre pré-décanteur et traitement biologique

⁽¹⁾ Légère variante possible en fonction du taux d'humidité du substrat

Préfiltre

Préfiltre équipé en sortie de décanteur primaire, accessible pour maintenance depuis le tampon de visite

Répartition hydraulique

Auget amovible et calibré de répartition du flux hydraulique par basculement alternatif automatique.

Plateau amovible de répartition surfacique de la charge hydraulique.

Réacteur biologique – descriptif succinct du procédé

Le procédé épuratoire se base sur le principe de la digestion bactérienne des charges organique et chimique.

La biomasse se fixe sur un substrat de brûlé d'argile pérenne, mécaniquement résistant, imputrescible, inerte, aéré, poreux et de densité adaptée.

L'eau prétraitée est répartie uniformément sur la surface et percole à travers le substrat chargé de biomasse.

Colonne technique intégrée à la station (sortie du réacteur biologique)

Diamètre : 200 mm - Hauteur hors sol : 30 cm

Chapeau de ventilation amovible pour accéder aux équipements internes

Équipements intégrés amovibles :

- Filtre secondaire
- Alarme
 - Dispositif d'alarme passif signalant le colmatage du filtre secondaire.
 - Option : dispositif de report d'alarme sonore par buzzer.
- Accès pour prélèvement intégrée au filtre secondaire
 - Diamètre de la colonne de prélèvement : 32 mm
- Sortie basse pré-raccordée

Relevage

Un poste de relevage équipé d'une pompe peut être placé en aval de la station d'épuration si la topographie des lieux ne permet pas une évacuation naturelle des eaux vers le milieu récepteur. Il est choisi en fonction de la hauteur et du débit des eaux traitées à relever. Il convient de toujours se référer aux instructions de pose, de fonctionnement, d'entretien et de maintenance du fournisseur de ce poste.

Maintenance

Nettoyage du préfiltre à minimum une fois par an et lors des vidanges.

Nettoyage du filtre secondaire à l'eau claire lorsque signalé par l'alarme et lors des vidanges.

Vidange de la pré-décantation sitôt que la hauteur de boue atteint 50 % de la hauteur d'eau.

Mise en service

Remplir la cuve de prétraitement d'eau claire jusqu'à débordement vers le traitement biologique.

Prescriptions de pose

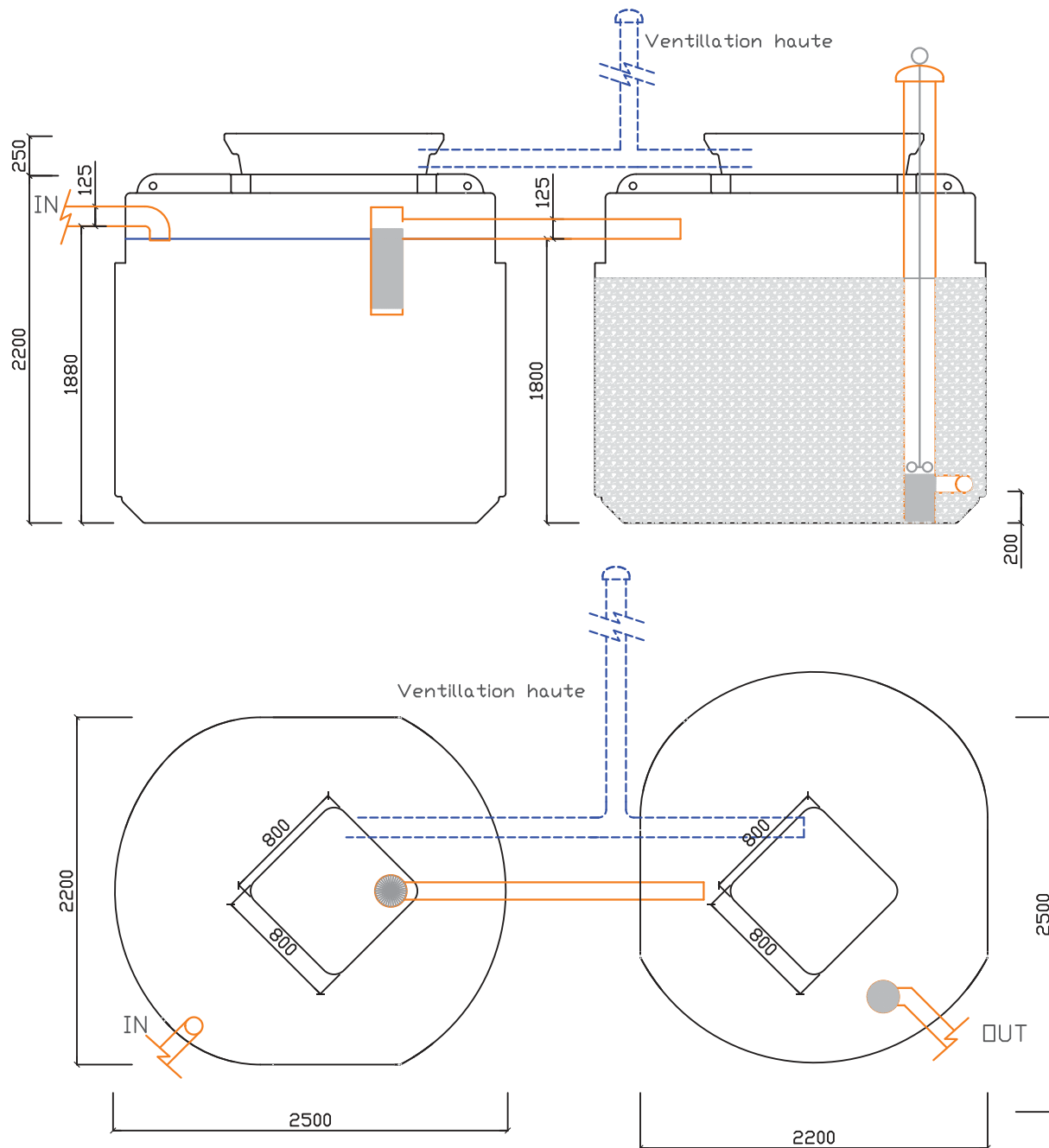
Voir « Guide de mise en œuvre et d'exploitation »

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'œuvre et/ou du Maître d'ouvrage.

IMPORTANT

Station d'épuration destinée au traitement des eaux usées domestiques à l'exclusion des eaux de pluies et/ou de ruissellement.

**Station bénéficiant du marquage CE
Conformément à la norme NF EN 12566-3 + A2**



Dimensions en mm

Prescriptions de pose et ventilation de l'installation : voir guide de mise en oeuvre
Ecart recommandé entre les cuves : 70 cm
Ouvertures de visite : 79 x 79 cm

Tuyaux PVC égoutage diamètre 125 mm pour la liaison hydraulique gravitaire des cuves

Tuyaux PVC égoutage diamètre 200 mm pour la colonne technique de ventilation

Tuyaux PVC égoutage diamètre 125 mm pour la ventilation haute des cuves de l'installation

(réservations pour raccordement en attente dans les rehausses)

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions d'implantation particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'oeuvre et/ou du Maître d'ouvrage



Rue de la Bureautique, 1
B-4460 GRACE-HOLLOGNE
Tel: +32(0)4 220 52 30
Fax: +32(0)4 221 20 63

BIOFRANCE[®] Roto Passive 15 EH

Agrément National 2016-009-mod01-ext02

Implantation et coupe

Révision :

Edition : 23/08/2017

Propriété EPUR, tous droits réservés
Reproduction, même partielle, interdite

Données techniques de base

La station BIOFRANCE® Roto Passive 6 EH est dimensionnée pour le traitement d'eaux usées domestiques selon les caractéristiques standard suivantes :

- 0,90 m³ d'eau usée par jour (soit 6 équivalent habitant (EH) à raison de 150 litres/EH/jour)
- 120 g DCO/EH/jour
- 60 g DBO5/EH/jour
- 90 g MES/EH/jour
- 10 g N/EH/jour
- 2 g P/EH/jour

Performances épuratoires

Procédé testé selon protocole CE norme EN 12566-3+A2.

Composition du poste

Station composée de 1 cuve en polyéthylène rotomoulé

- Classe de trafic : A15
- Étanchéité des tuyauteries IN et OUT assurée avec le corps de cuve par des joints caoutchouc à lèvres, tous positionnés au-dessus du fil d'eau.
- Rehausse en polyéthylène rotomoulé 100 x 100 cm x 25 cm de haut, fixée, et pré-équipée de la connexion pour ventilation de l'installation.
- Tampon de visite en PEHD fourni, face visible larmée, avec système de verrouillage. Résistance : charge ponctuelle 150 kg

Volume utile : 7,2 m³

Diamètre extérieur : 250/220 cm

Hauteur hors tout : 220 cm + 25 cm (rehausse)

Hauteur entrée : 188 cm

Hauteur sortie basse : 20 cm

Diamètre des tuyauteries entrée et sortie : 110 mm

Ouverture de visite : 79 x 79 cm

Poids de la cuve : 1550 kg (légère variante possible en fonction du taux d'humidité du substrat)

Nombre d'anneaux de levage : via sangles fournies

2 compartiments : Pré-décanteur équipé d'un coude d'entrée siphonide anti-refoulement.
Réacteur biologique équipé d'une colonne technique (détails ci-dessous).

Préfiltre

Préfiltre équipé en sortie de pré-décanteur, accessible pour maintenance depuis le tampon de visite.

Répartition hydraulique

Auget amovible et calibré de répartition du flux hydraulique par basculement alternatif automatique.

Plateau amovible de répartition surfacique de la charge hydraulique.

Réacteur biologique – descriptif succinct du procédé

Le procédé épuratoire se base sur le principe de la digestion bactérienne des charges organique et chimique.

La biomasse se fixe sur un substrat de brûlé d'argile pérenne, mécaniquement résistant, imputrescible, inerte, aéré, poreux et de densité adaptée.

L'eau prétraitée est répartie uniformément sur la surface et percole à travers le substrat chargé de biomasse.

Colonne technique intégrée à la station

Diamètre : 200 mm - Hauteur hors sol : 30 cm

Chapeau de ventilation amovible pour accéder aux équipements internes

Équipements intégrés amovibles :

- Filtre secondaire
- Alarme
 - Dispositif d'alarme passif signalant le colmatage du filtre secondaire.
 - Option : dispositif de report d'alarme sonore par buzzer.
- Accès pour prélèvement intégrée au filtre secondaire
 - Diamètre de la colonne de prélèvement : 32 mm
- Sortie basse pré-raccordée

Maintenance

Nettoyage du préfiltre à l'eau claire recommandé tous les trois mois et lors des vidanges.

Nettoyage du filtre secondaire à l'eau claire recommandé tous les trois mois, lorsque signalé par l'alarme et lors des vidanges.

Vidange de la pré-décantation sitôt que la hauteur de boue atteint 50 % de la hauteur d'eau.

Mise en service

Remplir la chambre de prétraitement d'eau claire jusqu'à débordement vers le traitement biologique.

Dès cet instant, la station est fonctionnelle.

Relevage

Un poste de relevage équipé d'une pompe peut être placé en aval de la station d'épuration si la topographie des lieux ne permet pas une évacuation naturelle des eaux vers le milieu récepteur. Il est choisi en fonction de la hauteur et du débit des eaux traitées à relever. Il convient de toujours se référer aux instructions de pose, de fonctionnement, d'entretien et de maintenance du fournisseur de ce poste.

Prescriptions de pose

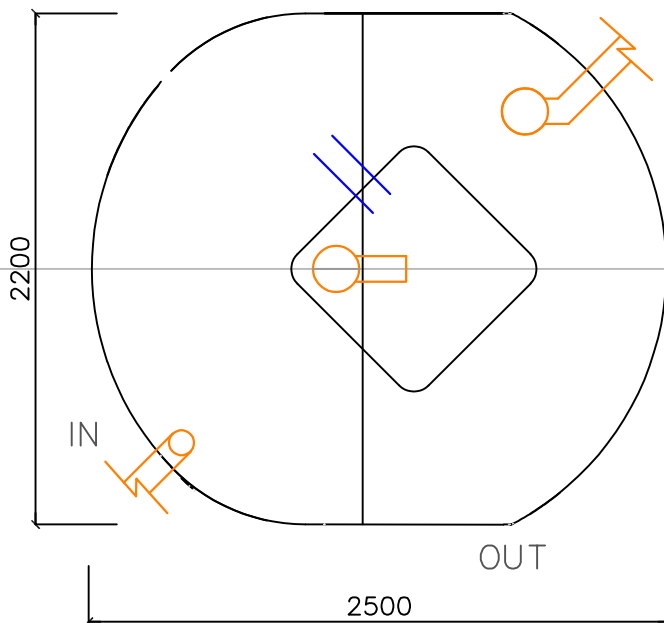
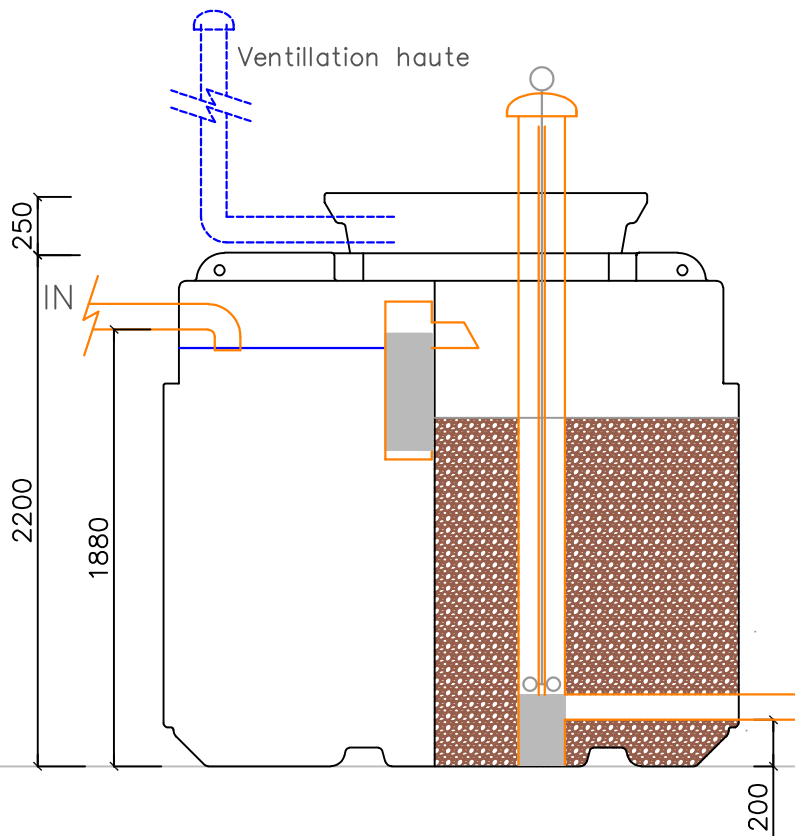
Voir « Guide de mise en œuvre et d'exploitation »

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'œuvre et/ou du Maître d'ouvrage.

IMPORTANT

**Station d'épuration destinée au traitement des eaux usées domestiques
à l'exclusion des eaux de pluies et/ou de ruissellement.**

Station bénéficiant du marquage CE conformément à la norme NF EN 12566-3 + A2



Dimensions en mm

Prescriptions de pose et ventilation de l'installation : voir guide de mise en oeuvre

Ouvertures de visite : 79 x 79 cm

Tuyaux PVC égoutage diamètre 110 mm pour la liaison hydraulique gravitaire de la cuve

Tuyaux PVC égoutage diamètre 200 mm pour la colonne technique de ventilation

Tuyaux PVC égoutage diamètre 110 mm pour la ventilation haute (réservations pour raccordement en attente dans la rehausse)

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions d'implantation particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'oeuvre et/ou du Maître d'ouvrage



Rue de la Bureautique, 1
B-4460 GRACE-HOLLOGNE
Tel:+32(0)4 220 52 30
Fax:+32(0)4 221 20 63

BIOFRANCE[®] Roto Passive 6 EH

Agrément National 2016-009-mod01

Implantation et coupe

Révision : B

Edition : 15/03/2021

Propriété EPUR, tous droits réservés
Reproduction, même partielle, interdite



BIOFRANCE® Roto Passive 30 EH

Données techniques de base

La station BIOFRANCE® Roto Passive 30 EH est dimensionnée pour le traitement d'eaux usées domestiques correspondant à 30 équivalent-habitant (EH), selon les caractéristiques standard suivantes :

- 4,50 m³ / jour (à raison de 150 litres/EH/jour)
- 120 g DCO/EH/jour
- 60 g DBO5/EH/jour
- 90 g MES/EH/jour
- 10 g N/EH/jour
- 2 g P/EH/jour

Performances épuratoire

Procédé testé selon protocole CE norme EN 12566-3+A2.

Composition du poste

Station composée de 3 cuves en polyéthylène rotomoulé

- Joint de scellement entre corps de cuve et couvercle en béton fibré situé au-dessus du niveau d'eau.
- Étanchéité des tuyauteries IN et OUT assurée avec le corps de cuve par des joints caoutchouc à lèvres, tous positionnés au-dessus du fil d'eau.
- Bas de cuve et couvercle chanfreinés, évitant les arêtes vives et les risques d'éclats dans le béton.
- Rehausse en polyéthylène rotomoulé 100 x 100 cm x 25 cm de haut, fixée, et pré-équipée de la connexion pour ventilation de l'installation.
- Tampon de visite en PEHD fourni, face visible larmée, avec système de verrouillage. Résistance : charge ponctuelle 150 kg.

	<u>Pré-décantation</u>	<u>Traitement biologique</u>
N° de cuve(s)	A	B et C
Volume nominal	7,2 m ³	2 x 7,2 m ³
Forme de la cuve	Cylindrique	Cylindrique
Dimensions extérieures	250/220 cm	250/220 cm
Hauteur hors tout	220 + 25 (rehausse) cm	220 + 25 (rehausse) cm
Hauteur entrée *	188 cm	188 cm
Hauteur sortie *	181 cm	20 cm
Diamètre raccords IN	125 mm	125 mm
Diamètre raccords OUT	0 mm	125 mm
Ouverture de visite	79 x 79 cm	2 x (79 x 79 cm)
Poids de la cuve	350 kg	2750 kg ⁽¹⁾
Remarques	Coude d'entrée siphonide anti-refoulement	Colonnes techniques en sortie des réacteurs biologiques (détails ci-dessous).

(*) Hauteur sous la génératrice inférieure du tuyau – terrassement par paliers entre pré-décanteur et traitement biologique

⁽¹⁾ Légère variante possible en fonction du taux d'humidité du substrat

Préfiltre

2 préfiltres équipés en sortie de décanteur primaire, accessibles pour maintenance depuis le tampon de visite

Répartition hydraulique

Auget amovible et calibré de répartition du flux hydraulique par basculement alternatif automatique.

Plateau amovible de répartition surfacique de la charge hydraulique.

Réacteur biologique – descriptif succinct du procédé

Le procédé épuratoire se base sur le principe de la digestion bactérienne des charges organique et chimique.

La biomasse se fixe sur un substrat de brûlé d'argile pérenne, mécaniquement résistant, imputrescible, inerte, aéré, poreux et de densité adaptée.

L'eau prétraitée est répartie uniformément sur la surface et percole à travers le substrat chargé de biomasse.

Colonne technique intégrée à la station (sortie du réacteur biologique)

Diamètre : 200 mm - Hauteur hors sol : 30 cm

Chapeau de ventilation amovible pour accéder aux équipements internes

Équipements intégrés amovibles :

- Filtre secondaire
- Alarme
 - Dispositif d'alarme passif signalant le colmatage du filtre secondaire.
 - Option : dispositif de report d'alarme sonore par buzzer.
- Accès pour prélèvement intégrée au filtre secondaire
 - Diamètre de la colonne de prélèvement : 32 mm
- Sortie basse pré-raccordée

Chambre de collecte et de prélèvement

Chambre de collecte en PVC Ø 315 mm : 2 x 125 mm / 1 x 125 mm

Hauteur hors tout : 100 cm, à rehausser sur place en fonction de l'enfouissement de la chambre.

Hauteur entrées : 26 cm sous la génératrice des tuyaux

Hauteur sortie : 15 cm sous la génératrice du tuyau

Relevage

Un poste de relevage équipé d'une pompe peut être placé en aval de la station d'épuration si la topographie des lieux ne permet pas une évacuation naturelle des eaux vers le milieu récepteur. Il est choisi en fonction de la hauteur et du débit des eaux traitées à relever. Il convient de toujours se référer aux instructions de pose, de fonctionnement, d'entretien et de maintenance du fournisseur de ce poste.

Maintenance

Nettoyage du préfiltre à minimum une fois par an et lors des vidanges.

Nettoyage du filtre secondaire à l'eau claire lorsque signalé par l'alarme et lors des vidanges.

Vidange de la pré-décantation sitôt que la hauteur de boue atteint 50 % de la hauteur d'eau.

Mise en service

Remplir la cuve de prétraitement d'eau claire jusqu'à débordement vers le traitement biologique.

Prescriptions de pose

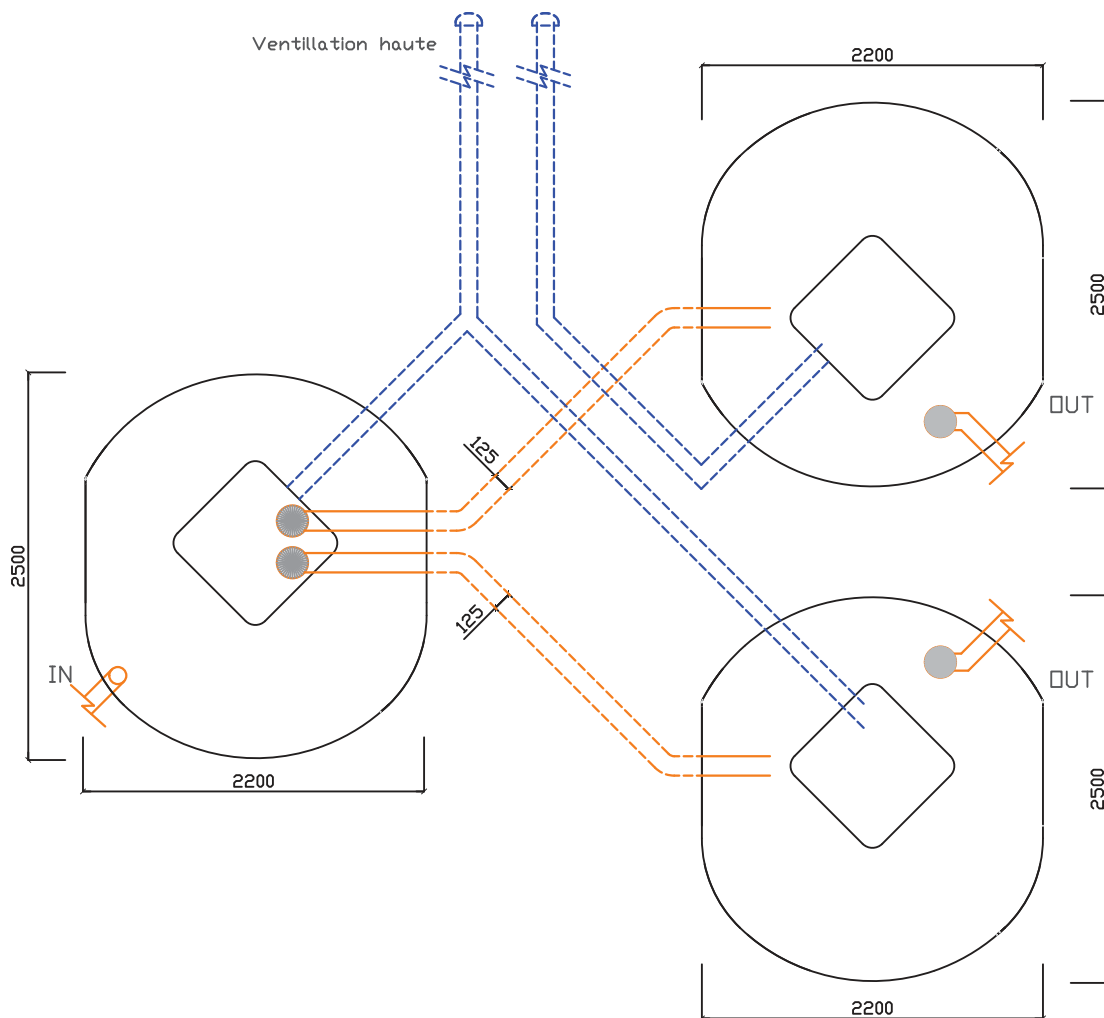
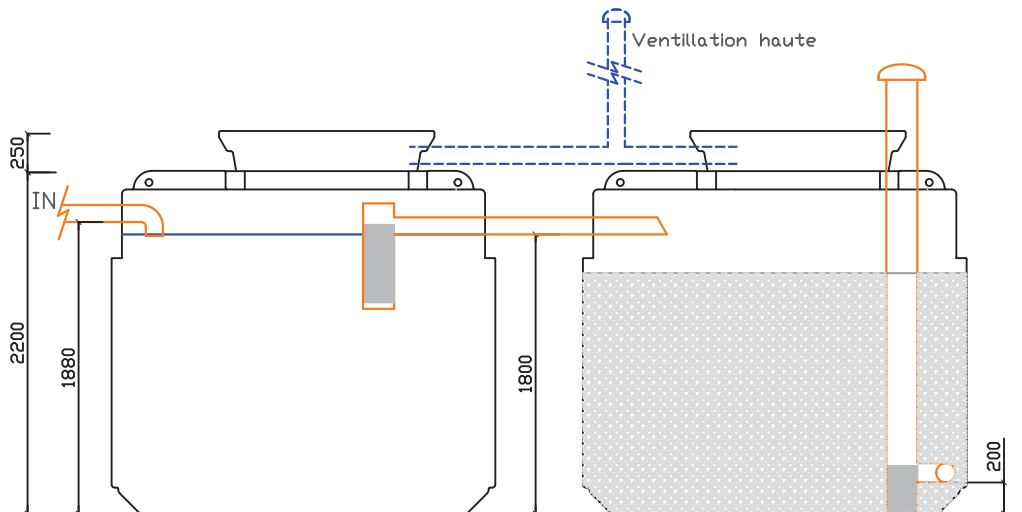
Voir « Guide de mise en œuvre et d'exploitation »

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'œuvre et/ou du Maître d'ouvrage.

IMPORTANT

Station d'épuration destinée au traitement des eaux usées domestiques à l'exclusion des eaux de pluies et/ou de ruissellement.

**Station bénéficiant du marquage CE
Conformément à la norme NF EN 12566-3 + A2**



Dimensions en mm
 Prescriptions de pose et ventilation de l'installation : voir guide de mise en oeuvre
 Ecart recommandé entre les cuves : 70 cm
 Ouvertures de visite : 80 x 80 cm
 Tuyaux PVC égoutage diamètre 125 mm pour la liaison hydraulique gravitaire des cuves
 Tuyaux PVC égoutage diamètre 200 mm pour la colonne technique de ventilation
 Tuyaux PVC égoutage diamètre 125 mm pour la ventilation haute des cuves de l'installation (réservations pour raccordement en attente dans les rehausses)
 Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions d'implantation particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'oeuvre et/ou du Maître d'ouvrage



Rue de la Bureautique, 1
 B-4460 GRACE-HOLLOGNE
 Tel: +32(0)4 220 52 30
 Fax: +32(0)4 221 20 63

BIOFRANCE® Roto Passive 30 EH

Implantation et coupe

Révision :

Edition : 07/03/2017

Propriété EPUR, tous droits réservés
 Reproduction, même partielle, interdite



BIOFRANCE® Roto Passive 21 EH

Données techniques de base

La station BIOFRANCE® Roto Passive 21 EH est dimensionnée pour le traitement d'eaux usées domestiques correspondant à 21 équivalent-habitant (EH), selon les caractéristiques standard suivantes :

- 3,15 m³ / jour (à raison de 150 litres/EH/jour)
- 120 g DCO/EH/jour
- 60 g DBO5/EH/jour
- 90 g MES/EH/jour
- 10 g N/EH/jour
- 2 g P/EH/jour

Performances épuratoire

Procédé testé selon protocole CE norme EN 12566-3+A2.

Composition du poste

Station composée de 3 cuves en polyéthylène rotomoulé

- Joint de scellement entre corps de cuve et couvercle en béton fibré situé au-dessus du niveau d'eau.
- Étanchéité des tuyauteries IN et OUT assurée avec le corps de cuve par des joints caoutchouc à lèvres, tous positionnés au-dessus du fil d'eau.
- Bas de cuve et couvercle chanfreinés, évitant les arêtes vives et les risques d'éclats dans le béton.
- Rehausse en polyéthylène rotomoulé 100 x 100 cm x 25 cm de haut, fixée, et pré-équipée de la connexion pour ventilation de l'installation.
- Tampon de visite en PEHD fourni, face visible larmée, avec système de verrouillage. Résistance : charge ponctuelle 150 kg.

	<u>Pré-décantation</u>	<u>Traitement biologique</u>
N° de cuve(s)	A	B et C
Volume nominal	7,2 m ³	2 x 7,2 m ³
Forme de la cuve	Cylindrique	Cylindrique
Dimensions extérieures	250/220 cm	250/220 cm
Hauteur hors tout	220 + 25 (rehausse) cm	220 + 25 (rehausse) cm
Hauteur entrée *	188 cm	188 cm
Hauteur sortie *	181 cm	20 cm
Diamètre raccords IN	125 mm	125 mm
Diamètre raccords OUT	0 mm	125 mm
Ouverture de visite	79 x 79 cm	2 x (79 x 79 cm)
Poids de la cuve	350 kg	2750 kg ⁽¹⁾
Remarques	Coude d'entrée siphonide anti-refoulement	Colonnes techniques en sortie des réacteurs biologiques (détails ci-dessous).

(*) Hauteur sous la génératrice inférieure du tuyau – terrassement par paliers entre pré-décanteur et traitement biologique

⁽¹⁾ Légère variante possible en fonction du taux d'humidité du substrat

Préfiltre

2 préfiltres équipés en sortie de décanteur primaire, accessibles pour maintenance depuis le tampon de visite

Répartition hydraulique

Auget amovible et calibré de répartition du flux hydraulique par basculement alternatif automatique.

Plateau amovible de répartition surfacique de la charge hydraulique.

Réacteur biologique – descriptif succinct du procédé

Le procédé épuratoire se base sur le principe de la digestion bactérienne des charges organique et chimique.

La biomasse se fixe sur un substrat de brûlé d'argile pérenne, mécaniquement résistant, imputrescible, inerte, aéré, poreux et de densité adaptée.

L'eau prétraitée est répartie uniformément sur la surface et percole à travers le substrat chargé de biomasse.

Colonne technique intégrée à la station (sortie du réacteur biologique)

Diamètre : 200 mm - Hauteur hors sol : 30 cm

Chapeau de ventilation amovible pour accéder aux équipements internes

Équipements intégrés amovibles :

- Filtre secondaire
- Alarme
 - Dispositif d'alarme passif signalant le colmatage du filtre secondaire.
 - Option : dispositif de report d'alarme sonore par buzzer.
- Accès pour prélèvement intégrée au filtre secondaire
 - Diamètre de la colonne de prélèvement : 32 mm
- Sortie basse pré-raccordée

Chambre de collecte et de prélèvement

Chambre de collecte en PVC Ø 315 mm : 2 x 125 mm / 1 x 125 mm

Hauteur hors tout : 100 cm, à rehausser sur place en fonction de l'enfouissement de la chambre.

Hauteur entrées : 26 cm sous la génératrice des tuyaux

Hauteur sortie : 15 cm sous la génératrice du tuyau

Relevage

Un poste de relevage équipé d'une pompe peut être placé en aval de la station d'épuration si la topographie des lieux ne permet pas une évacuation naturelle des eaux vers le milieu récepteur. Il est choisi en fonction de la hauteur et du débit des eaux traitées à relever. Il convient de toujours se référer aux instructions de pose, de fonctionnement, d'entretien et de maintenance du fournisseur de ce poste.

Maintenance

Nettoyage du préfiltre à minimum une fois par an et lors des vidanges.

Nettoyage du filtre secondaire à l'eau claire lorsque signalé par l'alarme et lors des vidanges.

Vidange de la pré-décantation sitôt que la hauteur de boue atteint 50 % de la hauteur d'eau.

Mise en service

Remplir la cuve de prétraitement d'eau claire jusqu'à débordement vers le traitement biologique.

Prescriptions de pose

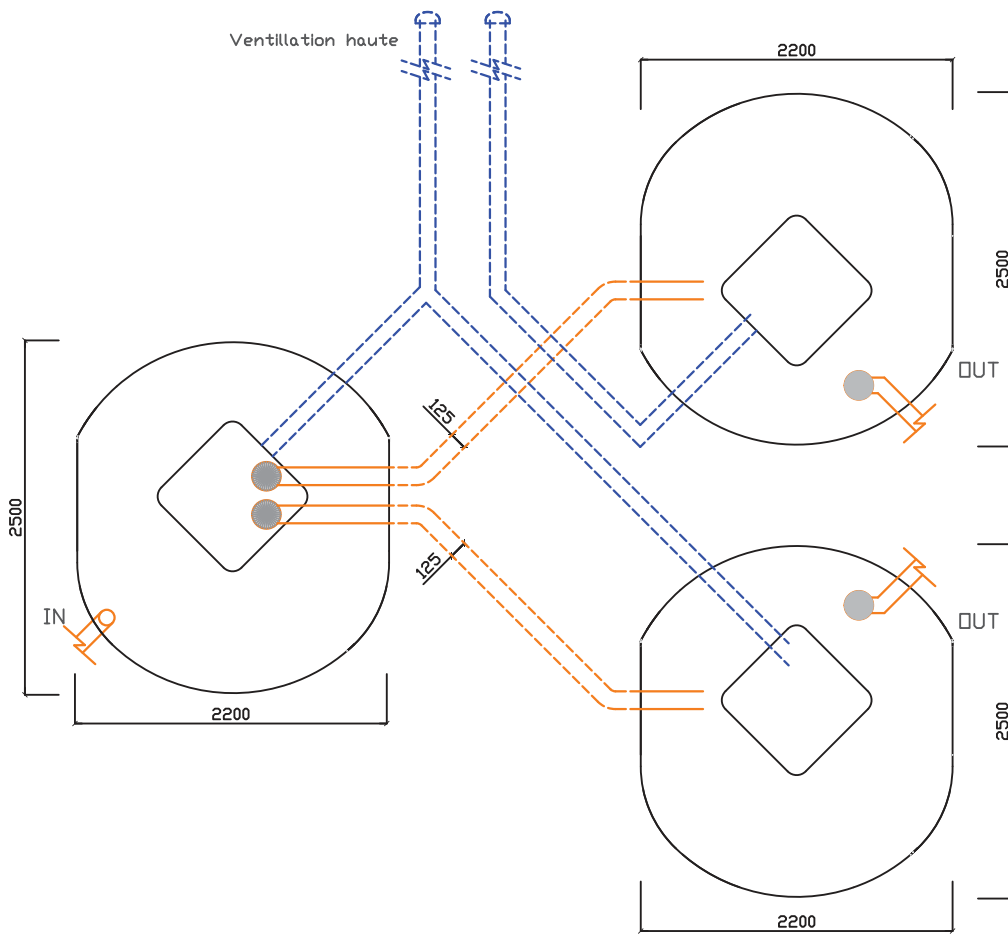
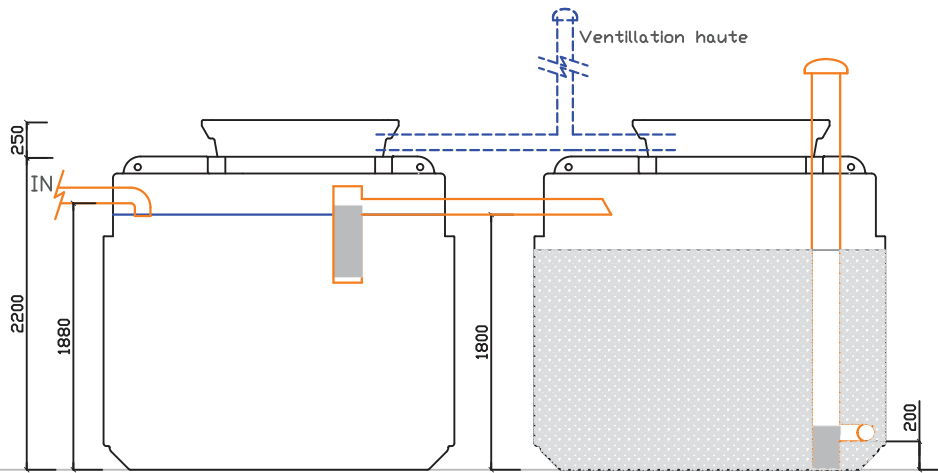
Voir « Guide de mise en œuvre et d'exploitation »

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'œuvre et/ou du Maître d'ouvrage.

IMPORTANT

Station d'épuration destinée au traitement des eaux usées domestiques à l'exclusion des eaux de pluies et/ou de ruissellement.

**Station bénéficiant du marquage CE
Conformément à la norme NF EN 12566-3 + A2**



Dimensions en mm
 Prescriptions de pose et ventilation de l'installation (voir guide de mise en oeuvre)
 Ecart recommandé entre les cuves : 70 cm
 Ouvertures de visite : 80 x 80 cm
 Tuyaux PVC égoutage diamètre 125 mm pour la liaison hydraulique gravitaire des cuves
 Tuyaux PVC égoutage diamètre 200 mm pour la colonne technique de ventilation
 Tuyaux PVC égoutage diamètre 125 mm pour la ventilation haute des cuves de l'installation
 (réservations pour raccordement en attente dans les rehausses)
 Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions d'implantation particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'oeuvre et/ou du Maître d'ouvrage



Rue de la Bureautique, 1
 B-4460 GRACE-HOLLOGNE
 Tel: +32(0)4 220 52 30
 Fax: +32(0)4 221 20 63

BIOFRANCE[®] Roto Passive 21 EH

Implantation et coupe

Révision :

Edition : 20/06/2017

Propriété EPUR, tous droits réservés
 Reproduction, même partielle, interdite